

où aller dans nos régions

Amqui

MON AMI TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 7 mai, 8h45. Ecole Caron, 50 rue Roy.

Arthabaska

Exposition de **HUGUETTE BEAUMONT**, peintre, **RICHARD KLODE**, sculpteur et **JEAN-FRANÇOIS OZOUX**, ornithographe. Du 12 avril au 3 mai. Egalement collection permanente, œuvres de Suzor-Côté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; mer. 19h à 22h; sam., dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

Bale-Comeau

Exposition **DES ELEVES DE CLAUDE TETU**, peintre. Corridor, 3 rue Cadillac. Lun. au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30; jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 21h; sam., dim. 13h30 à 16h30. Jusqu'à 4 mai.

Beauce

Exposition "SYNTHESE 1", salles de la Haute-Beauce. **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc. Sur rendez-vous. Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec. Auditorium de la polyvalente Benoit-Vachon, 919 route Saint-Martin, Sainte-Marie de Beauce. Dim. 20h.

Bellechasse

Exposition **AVATI, EL CASANOVA**, gravures. La Galerie, 60 av. Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam., dim. 12h à 17h. Du 18 avril au 3 mai.

Bic

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 4 mai, 9h45. Ecole Mont Saint-Louis, 136 de la Grotte.

Causapsal

Exposition de **FABIENNE TREMBLAY**, aquarelles. Jusqu'à 4 mai. Café La Virée. Tous les jours 10h30 à 3h.

Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950. Jus qu'à 31 mai 1981. Expositions permanentes, **SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES** et **ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-EDOUARD TREMBLAY**. Mer., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h; sam., dim. 13h à 17h. Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

Orchestre **TRANS**, musique rétro, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre et **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR** avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tannantes de chance, quiz musical, etc. Prix à gagner. Animateurs: Ghislain Gagnon, J.-Noël Fortin, coanimatrice Lisette Racine, à compter de 21h. Hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138, Saint-Tite-des-Caps.

La Pocatière

Exposition **INSECTES ET PA-**

PILLONS, collection permanente. Musée François-Pilote. Tous les jours 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature. Sam. 20h30. Cégep de La Pocatière.

Matane

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 6 mai, 9h30. Ecole Victor-Côté, 507 av. Saint-Jérôme.

Montmagny

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature. Dim. 20h30. Auditorium Jacques-Casault.

Films **L'ARCADE DES CINGLES** et **CITE EN FEU**. 14 ans. Ven., sam., dim. Ciné-parc Montmagny 1. **ARTISTES ET MODELES, UN VRAI CINGLE DU CINEMA** et **LES ROBINSON DANS LES ROCHES**. 14 ans. Ven., sam., dim. Ciné-parc Montmagny 2. Ouverture à 18h.

Pointe-à-la-Croix

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 8 mai, 13h. Ecole Pointe-à-la-Croix.

Rimouski

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, Sam. 14h. Salle La Coudée du cégep.

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, 8 mai, 20h. Bar-O.

Exposition "Nos montagnes et nos rivières" du peintre **BASQUE**. Jusqu'à 13 mai. Galerie Basque, 1402 Saint-Germain ouest. Mar. au ven. 13h à 17h et 19h à 21h, les jeu. et ven.

Rivière-du-Loup

LE CHOEUR SAINT-LOUIS, 45 voix mixtes. Sam., dim. 20h30. Centre culturel, 85 rue Sainte-Anne.

Saint-Etienne

Exposition de **JEANNINE BOURRET, RACHEL AUDET, DENYSE WHITE BARBEAU, DOUGLAS BEAUCHAMP, GENEVIEVE CAMIRAND, NICOLE FRASER, JACQUELINE B. LESAGE, THERESE MALEZA, CECYL MORAS, DIANE POULIO**. Jusqu'à 2 mai. 14h à 21h, sauf le 2 mai de 14h à 17h. Le Moulin des Arts, 301 rue Principale est.

Saint-Fabien

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 4 mai, 13h30. Ecole Chanoine-Pelletier, 10, 8e Avenue.

Saint-René

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 6 mai, 14h. Centre des loisirs.

Val-Brillant

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène, 7 mai, 12h45. Ecole de Val-Brillant.

Sainte-Anne-des-Monts

Groupe de citoyens opposés à l'exploitation d'une carrière

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Un comité de citoyens entend faire cesser prochainement l'exploitation d'une carrière qui a été mise en service il y a un mois et demi, à Sainte-Anne-des-Monts.

Depuis une semaine, un comité de citoyens s'est formé des propriétaires de maisons de la 30e Rue ouest, anciennement dénommée le rang Fournier, pour protester contre l'ouverture d'une carrière dans leur secteur.

Jointe au téléphone, hier, Mme Huguette Blanchard, une des membres du groupe de citoyens, a précisé que le comité demandait la cessation des travaux. "Nous sommes prêts à prendre des actions judiciaires si nous y sommes contraints."

Pour l'instant, le groupe a fait circuler une pétition qui a été signée par 25 personnes, informe Mme Blan-

chard. Cette pétition sera présentée officiellement lors de la séance du conseil municipal, lundi.

Selon les citoyens, la ville contreviendrait à son propre règlement de zonage si elle permet l'exploitation d'une carrière dans ce secteur de Sainte-Anne-des-Monts. M. Jean-Marie Robert, avocat et domicilié sur la 30e Rue ouest, explique que le règlement 82 du zonage municipal divise la ville en plusieurs zones et que la 30e Rue est considérée comme une zone non aménagée où ne peuvent s'installer que les chalets, les résidences, les institutions ou propriétés agricoles.

Loi contournée?

Les citoyens ont déposé une demande d'enquête auprès du ministère québécois de l'Environnement qui aurait donné le feu vert à l'exploitation. En ce moment, le comité attend de connaître quels ont été les motifs invoqués par l'entrepreneur de la car-

rière. Le groupe croit que l'entrepreneur a réussi à contourner la loi en invoquant qu'il s'agissait de droits acquis.

Si tel est le cas, les citoyens ne renonceraient pas à leur projet. Un des citoyens demeure sur la 30e Rue depuis 23 ans et jamais il n'y a eu d'exploitation de carrière, assure M. Robert qui habite sur cette rue depuis cinq ans.

Or, explique M. Robert, selon les dispositions générales du règlement de zonage de Sainte-Anne-des-Monts, les droits acquis sont révoqués si les opérations cessent pendant plus de 12 mois. "Nous demandons que la ville mette en vigueur son propre règlement", termine M. Robert.

Lundi, les membres du comité attendent une réponse favorable du conseil. Pour Mme Blanchard, la mise en exploitation de la carrière relève du "développement sauvage".

"Au début, ils ont commencé par aplanir le terrain. Les gens (la rue

compte huit propriétés et un camping privé) croyaient que quelqu'un préparait le terrain pour construire une maison. Un matin, nous avons été réveillés par le bruit des foreuses et des camions.

"Les travaux commencent à 7h du matin. Un représentant de la compagnie est venu nous dire que le dynamitage est fait par un homme d'expérience. Cependant, personne ne nous prévient lorsqu'ils font sauter les charges.

"Il y a une maison à moins de 200 pieds de la carrière, poursuit Mme Blanchard. La maison de M. Jacques Leclerc sera grise avant longtemps, elle qui est blanche. Nous sommes dans une zone non organisée: nous n'avons donc pas de service d'aqueduc et d'égout. Notre alimentation en eau dépend de puits artésien qui nous ont coûté entre \$600 et \$800 chacun. Nous nous demandons si les travaux de la carrière ne peuvent pas avoir un impact sur les veines d'eau."

Mince participation de SOQUEM au plan minéralier gaspésien

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) connaîtra une participation discrète et presque marginale au plan quinquennal de mise en valeur du potentiel minéralier gaspésien.

Un plan quinquennal similaire a été appliqué dans le Nord-Ouest québécois et vient à échéance cette année. Quelque \$30 millions ont été consacrés pour dresser un inventaire des ressources minières en vue d'intéresser prospecteurs et investisseurs.

Durant la campagne électorale provinciale, le député du comté de Matane, M. Yves Bérubé, prédisait le lancement prochain d'un tel plan à l'intention de la péninsule gaspésienne. M. Bérubé, qui était ministre de l'Énergie et des Ressources avant le déclenchement des élections, prévoyait l'investissement de \$8 à \$9 millions annuellement pour inventorier le potentiel gaspésien.

SOQUEM s'accaparrera de bien peu de ce budget annuel, a laissé entendre le président de la société d'Etat, M. Paul Bourassa, de passage à Matane, mercredi. "Le plan quinquennal est conçu pour aider l'industrie minière dont nous faisons partie.

"Il est possible que le ministère de

l'Énergie et des Ressources nous donne un contrat." Cependant, M. Bourassa ne croit pas que ce sera la part importante. Des quelque \$30 millions contenus dans le plan du Nord-Ouest, SOQUEM a récolté des contrats pour la somme d'environ \$3 millions. Les autres contrats du plan ont été accordés à des compagnies privées, assure le président de SOQUEM.

Recherche discrète

M. Bourassa s'attend à recevoir le même montant en contrats, soit \$3 millions même si M. Bérubé prévoyait que l'enveloppe totale serait portée à plus de \$40 millions! Cependant, SOQUEM effectuera moins de travaux puisqu'il en coûte deux fois plus cher pour mener des recherches en Gaspésie plutôt que dans le Nord-Ouest!

"En Gaspésie, la topographie fait que l'exploration qui se mène en trois ans ailleurs ne peut se faire ici qu'en huit ans, par exemple! Dans le Nord-Ouest, le terrain est plat."

Le président de la société d'Etat semble miser davantage sur l'ouverture du bureau régional de SOQUEM à Sainte-Anne-des-Monts, ouverture prévue pour le 1er juin.

Le bureau comptera quatre permanents et une douzaine d'employés. Les effectifs seront vraisemblablement dirigés vers la pros-

pection des cinq propriétés que possède SOQUEM en Gaspésie.

Concurrence oblige, M. Bourassa n'entend pas révéler dans quels secteurs de la Gaspésie porteront les relevés miniers. "Nous espérons trouver au moins une mine", indique M. Bourassa qui prévoit l'implantation à long terme de la société d'Etat advenant une telle découverte.

SOQUEM a-t-il déjà en main de sérieuses indications sur les chances de succès? "Si nous venons en Gaspésie, c'est que nous avons espoir de

trouver du minerai, répond-il. Il y a des indices", en ce sens.

Calcaire

M. Bourassa a confirmé que SOQUEM poursuivait ses recherches en ce qui concerne les gisements de calcaire, en Gaspésie. Ces études ne portent que sur l'évaluation des connaissances minières, a-t-il insisté. Les études environnementales et celles portant sur la transformation du calcaire relèvent du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Les 1er, 2 et le dimanche 3 mai
• Velouté argenteuil
• Grillade de fruits de mer café d'Europe
• Riz au safran
• Salade bagatelle
• Baba au rhum
• Cate
Le Tout \$13.95
27, Ste-Ange, Québec 692-3835

PRESENTATION
LEICA, LINHOF, RODENSTOCK, PROFOTO, KINDERMANN, MINOX, etc.
les 4 et 5 mai prochains, de 10h à 21h
LEGARE & KEDL
LTEE
870, du Roi, Québec G1K 2Y2
Tél.: 529-0621

«Exprimer la BEAUTÉ de l'environnement québécois» ... PAR LA PHOTO

Tel est le défi que lance aux amateurs le ministère de l'Environnement du Québec, dans le cadre du Mois de l'Environnement.

Vos photos peuvent représenter la nature sauvage, bien sûr, mais aussi la ville ou la campagne. Elles seront jugées selon quatre critères:

- l'originalité
- l'impact visuel
- la qualité technique
- la fidélité au thème (Exprimer la beauté de l'environnement québécois)

Un jury formé de:

- Antoine Désilets, photographe bien connu.
- Jules Rochon, directeur du Service de la photographie au ministère des Communications du Québec.
- Paul Roux, directeur des pages artistiques au quotidien «Le Soleil», de Québec;

- choisira 55 GAGNANTS!
- trois par région qui mériteront des prix de 200 \$ — 150 \$ et 100 \$;
- 25 mentions honorables à travers le Québec, dont la récompense sera de 25 \$.

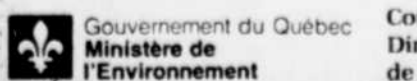
Les gagnants devront s'engager à céder leurs droits d'auteur pour permettre au ministère de l'Environnement de PUBLIER UN AGENDA POUR L'ANNEE 1982. AVEC LES PHOTOS CHOISIES.

Sont acceptées: les photos noir et blanc ou en couleurs. Celles-ci doivent être développées sur du papier de 8 pouces sur 10 très exactement, et non montées.

- Nous acceptons AU MAXIMUM deux photos par candidat.
- SEULS LES AMATEURS PEUVENT PARTICIPER (et non les professionnels, c'est-à-dire ceux dont les revenus proviennent de la photographie).
- LES PHOTOS DOIVENT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE VENDREDI 22 MAI.

Ne pas oublier d'inscrire correctement, au dos de la photo vos nom, adresse, numéro de téléphone et occupation. Les photos ne pourront être retournées à l'auteur qu'à ces conditions.

Expédier vos photos à:
Concours de photographie
Direction régionale du ministère de l'Environnement du Québec



Trio estival

Soudain c'est l'été et il vous faut au moins un ou deux sacs à main blancs aussi nouveaux et beaux que le retour du temps chaud.

Les trois sacs ci-dessus sont faits d'un merveilleux carrelage, façon mosaïque—une matière souple qui se nettoie facilement et qui ne jaunit pas.

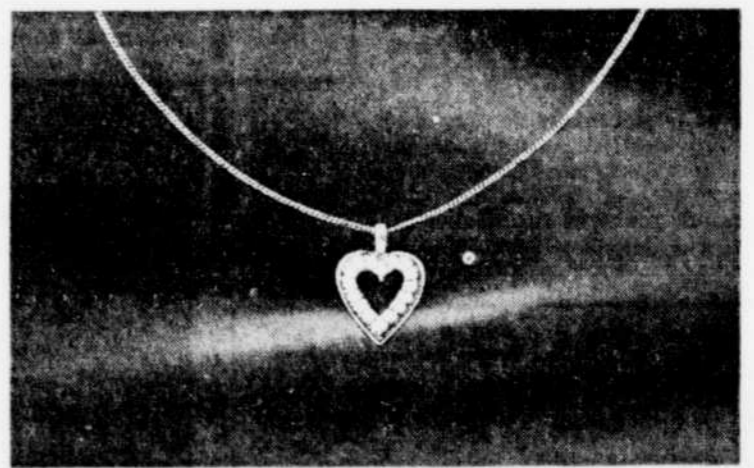
Illustrés: un modèle pratique à double poignée, un sac avec rabat et une poche froncée. Blancs (certains modèles sont disponibles en couleurs à la mode).

\$45, chacun

16 de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi 692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Tout un coeur en diamants à prix aussi exaltant que le printemps!



Coeur en diamants, un pendentif de Birks \$495

un prix vraiment inférieur à sa valeur marchande!

Notre coeur-pendentif est en or et diamants.

C'est un amour de pendentif. Un bijou en forme de coeur réalisé avec le plus grand soin dans les ateliers de nos joailliers.

16 diamants bien taillés, blancs et de bonne qualité, ont été sertis dans une monture or en forme de coeur, polie à la main et d'une finition délicate. La chaîne de 15" est si joliment ouvragée que c'en est une merveille!

En or jaune ou blanc 14 ct.

Notre prix spécial est très avantageux.

Pour les bijoux, les Québécois ont toujours fait confiance à Birks. Aussi achetons-nous beaucoup de diamants — nous payons donc moins cher que la plupart des détaillants.

Nous continuerons de partager cet avantage avec vous. De plus, pour cette offre spéciale, nous avons substantiellement réduit le prix de détail de ce ravissant pendentif. A \$495, c'est une occasion qui vous ira droit au coeur!

\$495

JUSQU'AU 9 MAI SEULEMENT!

16 de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi 692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Hésitation à l'ouverture d'un CLSC à l'hôpital de Sept-Iles

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil
SEPT-ILES — Le président de la Fédération des centres locaux de services communautaires (CLSC), M. Pierre Ouimet, croit que le ministère des Affaires sociales a clairement établi ses politiques et que le réseau des CLSC à travers le Québec sera complété au cours de l'actuel mandat du Parti québécois et passera d'une centaine aujourd'hui à quelque 160 établissements.

M. Pierre Ouimet en veut pour preuve les "promesses" en ce sens qui ont été faites durant la campagne électorale par le Dr Denis Lazure, alors qu'il était encore le titulaire du portefeuille des Affaires sociales.

M. Pierre Ouimet, qui s'adressait aux membres du cercle de presse hier matin, n'a consenti aucun commentaire à propos de la nouvelle publiée en page une du SOLEIL, samedi dernier, à l'effet que la Fédération des CLSC s'est adressée au gouvernement du Québec pour lui faire valoir que l'actuel exercice financier pourrait se

terminer par un déficit anticipé de "2,5 millions. Il est vrai que la nouvelle du SOLEIL provenait de sources autres que celles de la fédération.

Enfin, sur un plan strictement local, M. Pierre Ouimet n'est pas favorable à l'idée d'intégrer un CLSC au centre hospitalier de Sept-Iles, comme le demandait récemment le Conseil des médecins et dentistes de Sept-Iles. M. Pierre Ouimet s'expliquait en ces termes:

"Théoriquement je ne suis pas contre l'idée mais l'expérience nous a montré qu'un des facteurs importants de réussite c'est que l'hôpital ou s'intégrerait un CLSC ne soit pas trop gros. Le centre hospitalier de Sept-Iles compte 200 lits et il serait difficile d'y intégrer la notion de services communautaires sans qu'elle soit mangée par l'autre dimension. On est donc réticent à cause de l'expérience."

De son côté M. Maurice Charlebois, directeur général de la Fédération des CLSC, notait:

"Suite au rapport Castonguay-Nepveu il y a des choix fondamentaux à faire. Ce n'est pas sans raison que

les Affaires sociales ont décidé à l'époque de créer quatre sortes d'établissements plutôt qu'une seule. Chaque catégorie d'établissements a sa propre fonction: hébergement pour personnes âgées, hospitalisation, prévention dans le milieu et services sociaux plus spécialisés. La fonction préventive comme telle doit se faire au niveau d'une petite population et on vise à faire participer les citoyens à l'identification de leurs besoins et à la définition des services."

La rencontre de M. Pierre Ouimet et M. Maurice Charlebois, qu'entouraient plusieurs collaborateurs dont M. Julien Tremblay, directeur du CLSC de Forestville, avec le cercle de presse s'inscrivait dans le cadre d'une tournée sur la Côte-Nord.

Cette tournée leur permettait de rencontrer les responsables ou membres des conseils d'administration du CRSSS à Hauterive, des centres de santé des Escoumins et de Port-Cartier et du CLSC de Forestville. La rencontre avec les responsables des établissements de la Basse-Côte-Nord,

de Fermont, Gagnon et Schefferville aura lieu à Montréal aujourd'hui même.

Ces réunions ont un double objectif: d'abord elles permettent à la fédération de se mettre à l'écoute des régions et à tous les établissements de reprendre à leur compte les revendications de la fédération énoncées lors du congrès d'orientation de l'automne dernier. Ces revendications visent à compléter le réseau des CLSC sur tout le territoire du Québec et à ce que chaque CLSC ou centre de santé offre une gamme complète de services sociaux et de services de santé qui comprennent des programmes de prévention.

La Fédération des CLSC existe depuis 1975, regroupe une centaine d'établissements et a déjà tenu depuis sa fondation quelque huit congrès d'orientation. Pour la seule Côte-Nord ce sont déjà sept établissements qui existent. Lorsque le programme d'implantation sera achevé, la région 09 comptera une dizaine d'établissements. Soit trois de plus à Baie-Comeau-Hauterive, à Sept-Iles et à Havre-Saint-Pierre.

Affaire Couture: division au cercle de presse à Sept-Iles

SEPT-ILES (JDF) — Un certain nombre de membres du Cercle de presse de Sept-Iles ont manifesté leur désaccord, hier matin, sur la récente prise de position du conseil d'administration du cercle sur ce qu'il est convenu d'appeler maintenant "l'affaire Réal-Jean Couture".

Et l'un d'entre eux, M. Jean-Marc Trottier, responsable du guichet d'Air Canada à l'aéroport, devait même émettre un long communiqué de presse pour dénoncer le conseil d'administration du cercle, l'accuser de conflit d'intérêt et, enfin, de ne pas avoir tenu compte de l'opinion des membres du cercle.

M. Jean-Marc Trottier s'étonnait,

de plus, que le conseil d'administration du cercle, avant d'émettre son avis, n'ait pas consulté M. Réal-Jean Couture et son employeur, la station de radio CKCN. Le représentant d'Air Canada à Sept-Iles affirmait, enfin, que ses propos reflétaient l'opinion de nombreux Septiliens. Point de vue corroboré par plusieurs membres du cercle, tous du milieu des affaires.

Rappelons les faits: il y a huit jours, le conseil d'administration du Cercle de presse de Sept-Iles émettait un communiqué de presse dans lequel il recommandait à M. Réal-Jean Couture, candidat libéral défait dans Du-

plexiss lors des dernières élections provinciales, de prendre un certain recul avant de reprendre son emploi de directeur de l'information à CKCN. Emploi qu'il a repris lundi dernier.

L'inquiétude et la prise de position du conseil d'administration du cercle se fondaient sur certaines déclarations de M. Réal-Jean Couture, le soir de l'élection du 13 avril. Déclarations publiques où le candidat libéral défait manifestait son intention de "régler ses comptes" et de reprendre le micro au plus vite.

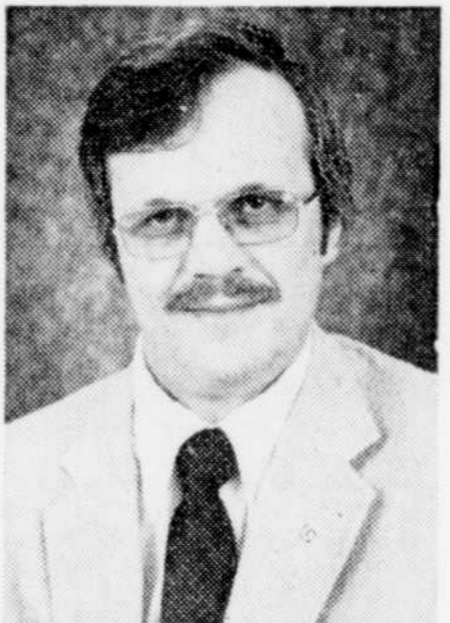
Il faut noter, de plus, que quel-

ques jours avant que la prise de position du conseil d'administration du cercle ne soit rendue publique, lors de la réunion hebdomadaire du cercle, chaque membre présent avait pu émettre son opinion lors d'un "tour de table". Et, à ce moment-là, personne ne s'était levé contre le contenu du communiqué. M. Jean-Marc Trottier, porte-parole des "contestataires", était lui-même présent lors de ce tour de table.

Ce n'est pas la première fois qu'il y a des divergences d'opinion entre le conseil d'administration et les membres du Cercle de presse de Sept-Iles. Déjà, l'été dernier, le conseil d'administration avait soumis aux membres du cercle une prise de position très prudente sur les effets négatifs de la main-mise de Québecor sur l'ensemble des hebdomadaires de la Côte-Nord. Cette prise de position avait été majoritairement rejetée par les membres.

Le Cercle de presse de Sept-Iles compte une quarantaine de membres. Mis à part une douzaine de journalistes et de communicateurs professionnels, la grande majorité de ses membres se recrute dans le milieu des affaires et n'a aucune attache avec le monde de la communication et de l'information en général.

Toutefois, pour contrebalancer cette carence et tenter de faire appliquer les raisons d'être du cercle, c'est-à-dire le droit du public à l'information et la défense de l'éthique journalistique, le conseil d'administration du cercle, lui, est majoritairement composé de journalistes et de communicateurs professionnels.



Réal Jean Couture a repris son poste à la station de radio CKCN, lundi dernier.

Solidarité avec les employés de garages en lock-out à Gaspé

GASPÉ (M.C.) — A Gaspé, le 1er mai, journée des travailleurs, servira d'occasion à plusieurs syndicats d'exprimer leur appui aux employés syndiqués de quatre garages de cette ville, victimes d'un lock-out depuis le 6 avril.

Ces derniers jours, les 30 employés, membres du Syndicat des garages de la Gaspésie, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont reçu plusieurs appuis, notamment de la part de syndicats d'enseignants de Gaspé, des travailleurs syndiqués des usines de Pêcheurs unis, des syndiqués de l'hôpital local et des employés municipaux.

Depuis la semaine dernière, les quelque 15 syndicats affiliés à la CSN se relaient pour venir encourager les travailleurs en lock-out en participant aux lignes de piquetage qui sont dressées aux environs de "Raymond Pontiac Buick", "Kruse Automobile et Marine", "Alphonse Ouellet Ltée" et "Venus Motor Ltée".

Plusieurs syndicats étudient la possibilité de voter un appui financier. Certains, dont

le Syndicat des professeurs du cégep de Gaspé, ont déjà donné une réponse affirmative pour un tel appui et la porte-parole des travailleurs en lock-out, M. Renald Dion, s'attend à recevoir d'autres réponses d'ici quelques jours.

Les employés de ces garages sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre. La clause de l'indexation des salaires au coût de la vie représente le principal point de litige entre les parties patronales et syndicales. M. Dion ne prévoit aucune séance de négociations pour les prochains jours.

Selon la présidente du conseil central de la CSN pour la Gaspésie, Mme Simone Voisine, le lock-out reflète la volonté de briser le syndicat. Elle estime raisonnables les demandes des syndiqués.

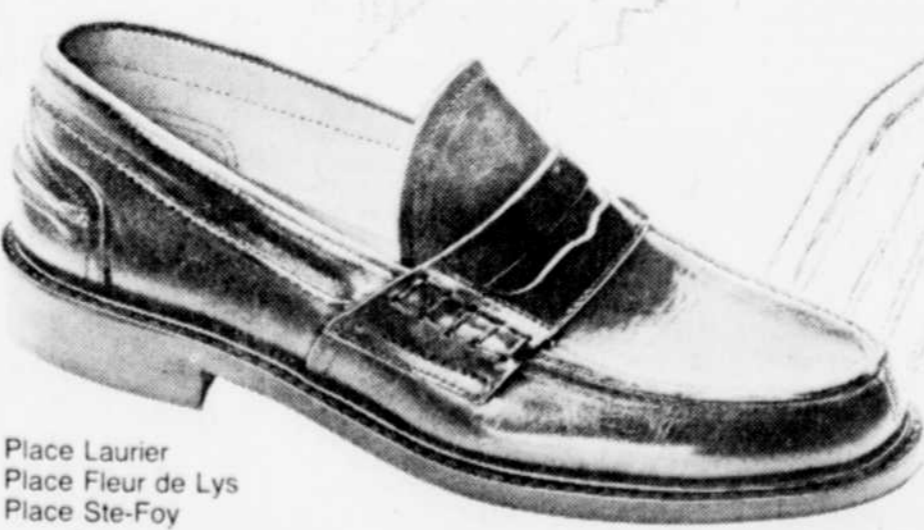
Mme Voisine a indiqué que le 1er mai servira "à mettre l'accent envers ces travailleurs". Aujourd'hui, une marche et une soirée de solidarité seront organisées à Gaspé et une attention spéciale sera

CHAUSSURES

CHRISTIAN

LE PASSE-PARTOUT
Pour lui, en jeans ou en tweed, en semaine ou en week-end, le tout-aller italien en cuir et en beauté.

\$88.00



Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

dans nos régions

Assemblée générale

RIMOUSKI — La Société d'exploitation des ressources de la Neigette Inc. tiendra son assemblée générale annuelle demain, à la salle Le Campagnard de Saint-Eugène, à compter de 9h.

Au cours de cette assemblée, qui devrait réunir une centaine de personnes, les administrateurs présenteront le rapport des activités de la société en 1980 ainsi que le bilan financier de l'organisme.

Figurent également à l'ordre du jour plusieurs autres points importants, comme un projet de règlement visant à la création d'un fonds de roulement. La création de ce fonds de roulement permettrait d'assurer un meilleur fonctionnement de la société.

On y traitera aussi de l'important projet des Bergeries de la Neigette. On y fera le point sur ce dossier. Un amendement sera proposé concernant un règlement relatif à l'investissement. D'autres sujets seront aussi abordés, notamment la mise en marché des bois.

L'assemblée procédera aussi à l'élection ou la réélection le cas échéant des membres du conseil d'administration. M. Adéodat Gagnon, de Trinité-des-Monts, est le président sortant.

Afin d'assurer une meilleure participation, la société a notifié un autobus qui quittera Esprit-Saint à 7h45, et qui s'arrêtera aux églises de Trinité-des-Monts (8h), de Saint-Narcisse (8h20) et Sainte-Blandine (8h40) puis au restaurant "Petit Bedon" à Rimouski, avant de se rendre à Saint-Eugène.

Mois de l'environnement

RIMOUSKI — C'est en présence du directeur régional du ministère de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent, M. Jean Vachon, qu'a eu lieu hier à Rimouski le lancement du Mois de l'environnement. M. Vachon a dit que ce mois est un moment privilégié dans l'année où les Québécois et Québécoises sont amenés à prendre conscience de leurs droits et de leurs responsabilités, ainsi qu'à adopter des comportements plus soucieux de leur milieu de vie. Il a également annoncé la tenue d'un concours de photos dans toute la province, qui consiste à exprimer la beauté de l'environnement québécois.

Incendie

Un restaurant-bar désaffecté depuis un an à Gallix, une municipalité située à une vingtaine de milles à l'est de Port-Cartier, sur la Côte-Nord, a été détruit par les flammes. Les dommages seraient

évalués sommairement à environ \$30,000.

La bâtisse qui appartenait à M. Jean-Marie Blanchette, de Sept-Iles, était vide et était en vente. Le feu a commencé mardi matin, vers minuit et 30 minutes. Le bâtiment est une perte totale et seuls les murs sont demeurés debout.

A leur arrivée sur les lieux, les pompiers volontaires de Gallix, sous les directives du chef Jean-Claude Picard, qui cumule en même temps la fonction de maire, ont aperçu le feu qui faisait rage dans l'établissement. Devant l'ampleur des flammes, le maire a demandé l'assistance des policiers-pompiers de Port-Cartier.

A prime abord, il semble que l'incendie est d'origine accidentelle. Tout de même, la Sûreté du Québec du poste de Sept-Iles a ouvert une enquête avec l'assistance du bureau des enquêtes criminelles de la SQ de Baie-Comeau. Hier, un chimiste de Montréal a relevé des expertises dans les décombres pour des fins d'analyse en laboratoire.

Cautionnement refusé

Vincent Métallic, âgé de 24 ans, et Donald Isaac, âgé de 20 ans, tous deux de la réserve indienne de Restigouche, dans le comté de Bonaventure, se sont vu refuser tout cautionnement en attendant leur procès qui doit se dérouler à assises dont le rôle est prévu pour le 18 mai, au palais de justice de New-Carlisle.

Les deux prévenus sont accusés de vol qualifié sur la personne d'un restaurateur de Pointe-à-la-Croix, d'avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de nuire, de complot, de port de couteau et de possession d'une arme à feu prohibée, soit un fusil 12 tronçonné.

Les délits se sont déroulés le 5 mars dernier. Se rendant livrer une pizza, le restaurateur a été attaqué par deux individus masqués et armés d'un fusil. En plus d'avoir été dépouillé d'une somme de \$50, il fut entraîné dans un endroit assez reculé dans le bois où il fut abandonné. Deux coups de feu ont été tirés en sa direction et il fut atteint au visage et aux jambes par les plombs.

Le plaignant a dû marcher sept kilomètres en forêt avant de pouvoir obtenir des secours dans un camp de bûcherons. Son auto fut trouvée abandonnée sur le dépot de la réserve de Restigouche, le lendemain, et les deux accusés ont été rejoints par la suite par le poste de la SQ à Matapédia, avec la collaboration de la police américaine de la réserve.

LOTO-SELECT

Date: 29-04-81
Ventes: 124,159,00\$
NOMBRE GAGNANT: 9006
Mises de 50¢ gagnantes
Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	3	7,796,10\$
dans n'importe quel ordre	50	649,60\$

A quelques milles de tout le monde

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

CENTRE JARDIN ST-JEAN

Les PRIX La QUALITE

HAIES	Po.	Rég.	Spéc.	CONIFERES	Po.	Rég.	Spéc.
Chèvrefeuille	15-18	1.25	95	Cèdre globe	10-12	9.95	7.50
	36-42	2.00	1.60	Pin Mugho	16-20	22.00	14.90
				Cèdre pyramide	24-30	13.95	9.90
Cotoneastre	18-24	1.75	1.50	Cèdre pyramide (3 variétés)	30-36	18.95	12.90
	30-36	2.00	1.80				
Physocarp vert	18-24	1.80	1.50	ARBRES	Po.	Rég.	Spéc.
	24-30	2.00	1.75	Erable argenté	8-10	14.95	10.90
				Peuplier Lombard	8-6	8.95	4.75
				Pommier McIntosh	2 ans	12.50	8.90
				Pommier décoratif	2 ans	15.00	9.90

HAIE DE CEDRE CANADIEN 40" à 48" Rég. 5.25 pour 4.10 ch.

SACHEZ EPARGNER

Service & Centre AGRONOMIQUE au Québec inc. Tel: 839-0326

ACHETEZ DU PRODUCTEUR

Service professionnel Plantation - Ornementation - Entretien Ouvert la semaine de 8h à 21h Le dimanche de 13h à 17h

Il ne faut pas manquer ça!
le 1er anniversaire...
RODIER PARIS 20%
Place Fleur de Lys
3 jours seulement: les 30 avril, 1er et 2 mai

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes... les deux propriétaires sont bien connus dans le domaine de la restauration.
ANDRE PESCADOR et ERIC CATTIAUX sont heureux de vous inviter à venir les rencontrer au restaurant
Restaurant Maison Romaine
1380, chemin Ste-Foy (St-Sacrement)
• Les spécialités: boeuf, pâtes, veau et poissons.
• Menu d'hommes d'affaires tous les midis.
• Menu spécial tous les soirs.
• Stationnement très facile le soir
Pour réservations: 681-0549

où aller dans nos régions

Amqui

MON AMI TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 7 mai, 8h45. Ecole Caron, 50 rue Roy.

Arthabaska

Exposition de HUGUETTE BEAUMONT, peintre, RICHARD KLODE, sculpteur et JEAN-FRANÇOIS OZOUX, ornithographe. Du 12 avril au 3 mai. Également collection permanente, oeuvres de Suzor-Côté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; mer. 19h à 22h; sam., dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

Baie-Comeau

Exposition DES ELEVES DE CLAUDE TETU, peinture. Corridor, 3 rue Cadillac. Lun. au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30; jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 21h; sam., dim. 13h30 à 16h30. Jusqu'au 4 mai.

Beauce

Exposition "SYNTHESE 1", salles de la Haute-Beauce. COLLECTION PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc. Sur rendez-vous. Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec. Auditorium de la polyvalente Benoit-Vachon, 919 route Saint-Martin, Sainte-Marie de Beauce. Dim. 20h.

Bellechasse

Exposition AVATI, EL CASANOVA, gravures. La Galerie, 60 av. Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam., dim. 12h à 17h. Du 18 avril au 3 mai.

Bic

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 4 mai, 9h45. Ecole Mont Saint-Louis, 136 de la Grotte.

Causapsal

Exposition de FABIENNE TREMBLAY, aquarelles. Jusqu'au 4 mai. Café La Virée. Tous les jours. 10h30 à 3h.

Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950. Jus qu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, SALON VICTORIN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-EDOUARD TREMBLAY. Mer., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h; sam., dim. 13h à 17h. Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

Orchestre TRANS, musique rétro, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre et LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tannantes de chance, quiz musical, etc. Prix à gagner. Animateurs: Ghislain Gagnon, J.-Noël Fortin, coanimatrice Lisette Racine, à compter de 21h. Hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138, Saint-Tite-des-Caps.

La Pocatière

Exposition INSECTES ET PAILLONS, collection permanente. Musée François-Pilote. Tous les jours 9h à 17h. Dim. 13h à 17h.

Spectacle de PIERRE LABELLE, une farce de la nature. Sam. 20h30. Cégep de La Pocatière.

Lévis

L'ECOLE C'EST SECONDAIRE et FORMAT FAMILIAL par le Théâtre Repère en collaboration avec la Corporation du centre d'art de Lévis. Du 2 au 9 mai (sauf le 4 mai), 20h30. Eglise anglicane, 31 rue Wolfe.

Exposition de MADELEINE SAMSON, encre, crayon et aquarelle, MAIMO NORMAN, courtpointes et murales en appliqués. Du 1er au 10 mai. Maison-Louise-Carrier, 33 rue Wolfe. Mar. au dim. 14h à 17h et 19h à 21h, sauf sam. 19h à 21h.

Matane

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 6 mai, 9h30. Ecole Victor-Côté, 507 av. Saint-Jérôme.

Montmagny

Spectacle de PIERRE LABELLE, une farce de la nature. Dim. 20h30. Auditorium Jacques-Casault.

Films L'ARCADE DES CINGLES et CITE EN FEU. 14 ans. Ven., sam., dim. Ciné-parc Montmagny 1. ARTISTES ET MODELES, UN VRAI CINGLE DU CINEMA et LES ROBINSON DANS LES ROCHES. 14 ans. Ven., sam., dim. Ciné-parc Montmagny 2. Ouverture à 18h.

Pointe-à-la-Croix

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 8 mai, 13h. Ecole Pointe-à-la-Croix.

Saint-Etienne

Exposition de JEANNINE BOURRET, RACHEL AUDET, DENYSE WHITE BARBEAU, DOUGLAS BEAUCHAMP, GENEVIEVE CAMIRAND, NICOLE FRASER, JACQUELINE B. LESAGE, THERESE MALEZA, CECYL MORAIS, DIANE POULIO Jusqu'au 2 mai, 14h à 21h, sauf le 2 mai de 14h à 17h. Le Moulin des Arts, 301 rue Principale est.

Saint-Fabien

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 4 mai, 13h30. Ecole Chanoine-Pelletier, 10, 8e Avenue.

Saint-René

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 6 mai, 14h. Centre des loisirs.

Thetford-Mines

Conférence AU FEMININ par le Dr Jean-Yves Desjardins. Dim. 20h30. Centre paroissial, 44 Saint-Alphonse est.

Val-Brillant

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 7 mai, 12h45. Ecole de Val-Brillant.

Fabriqués en Beauce

Ventilateurs nouveau genre pour aérer les porcheries

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — L'entreprise Syntech Beauce Inc., de Ville Sainte-Marie de Beauce, une filiale du groupe "Les Placements Multi-Projet Inc." qui se spécialise dans la fabrication de pièces en fibre de verre, a procédé, hier, au lancement d'un nouveau produit, en l'occurrence le "ventilateur Syntech".

Il s'agit d'un système de ventilation pour porcherie conçu spécialement pour résoudre le problème de la corrosion remarquée sur le ventilateur conventionnel installé dans les porcheries, a déclaré M. Emile Roussin, président de Syntech Beauce Inc., lors d'une conférence de presse tenue à Sainte-Marie de Beauce, en collaboration avec la Société d'expansion de Nouvelle-France Inc. (SENBI) dont le représentant était M. Valère Morissette.

Selon M. Emile Roussin, il a fallu dix mois de recherches pour mettre au point un appareil de ventilation pour porcherie qui ne rouille pas, tout en étant fonctionnel, ce qui a nécessité des investissements d'au moins \$175.000.

De plus, ajoute M. Roussin, "le couvercle spécial de ce nouveau ventilateur fait d'une seule pièce ne risque pas de s'obstruer ou de geler durant l'hiver et son hélice monopiece en aluminium coulé peut résister un minimum de 10 ans tout en étant très silencieuse".

Au dire de M. Roussin, "ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques du nouveau ventilateur mis au point en étroite collaboration entre les agriculteurs et l'entreprise Syntech Beauce Inc."

Présentement, on est à compléter

le réseau de distribution et très bientôt, tous les agriculteurs du Québec pourront se procurer ce nouveau système de ventilation pour porcherie chez leurs fournisseurs locaux, au prix de détail se situant entre \$502 et \$562 le tout dépendant de la dimension du produit.

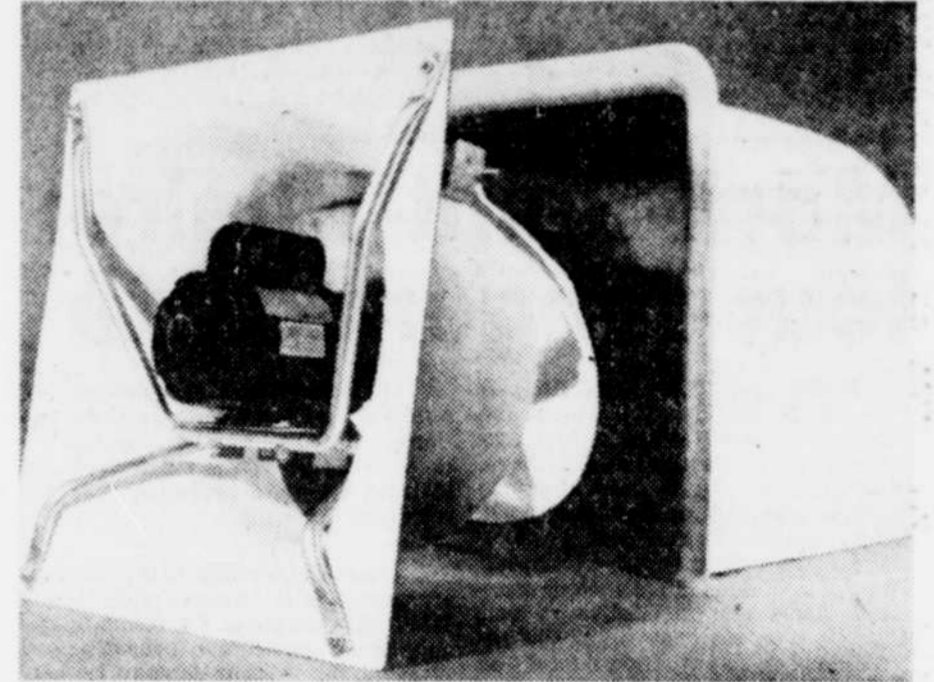
Par la suite, fit savoir M. Emile Roussin, on s'attaquera au marché de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et même des Etats-Unis.

Actuellement, l'entreprise Syntech Beauce Inc. procure de l'emploi à 6 personnes et d'ici trois mois, on s'attend qu'une dizaine de personnes travailleront à l'usine de Sainte-Marie, qui se situe dans l'ancien local de la

Laiterie Turmel.

Dans son travail d'organisation, M. Emile Roussin, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, président de Syntech Beauce Inc. est assisté de MM. Claude Lessard, vice-président et Bertrand Bourque, gérant des ventes, tous deux de Vallée-Jonction.

Également, ces trois personnes font partie du groupe "Les Placements Multi-Projets Inc." qui est complété avec six autres actionnaires, soit: MM. Guimond et Gaston Saint-Hilaire, de Saint-Sylvestre; Jocelyn Bourque, de Vallée-Jonction; Normand Croteau, de Bécancour; Jean-Marie Jacob, de Québec, et Maurice Lemire, de Montréal.



Le ventilateur Syntech, selon le fabricant, ne rouille pas et le couvercle ne risque pas de s'obstruer ou de geler en hiver.

Producteurs de porcs désireux de voir les effets du plan conjoint

SAINT-GEORGES (P.H.D.) — Les producteurs de porcs de la région de Beauce sont prêts à poser des gestes solidaires pour la mise en application immédiate du plan conjoint.

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL, M. Jos-Marie Pépin, réélu président du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud (Beauce), en mentionnant qu'un télégramme a été envoyé à chacun des ministres de l'Agriculture, tant à Ottawa qu'à Québec.

A Ottawa, fit savoir M. Pépin, on demande d'augmenter le prix de soutien et d'effectuer les versements dans une période plus hâtive que l'an passé et à Québec l'obtention d'aides financières directes aux producteurs de porcs.

Selon M. Jos-Marie Pépin, "les producteurs de porcs doivent structurer la mise en marché de leur produit et il souhaite qu'avec la forte majorité exprimée lors du référendum, que tous les intervenants continuent à travailler pour le bien de l'industrie porcine".

De son côté, M. François Hamel, 2e vice-président de l'UPA de la Beauce, a pour sa part mentionné l'appui de la Fédération régionale aux producteurs dans leurs démarches et invité les membres à conserver de nombreux contacts avec leurs administrateurs.

Pour sa part, M. Marcel Mailloux, de la Confédération de l'UPA a affirmé "qu'autant les consommateurs et les producteurs ont un intérêt commun à ce que les producteurs de porcs utilisent des lois que nous permet le gouvernement quant à une mise en marché planifiée".

Finalement, M. Jos-Marie Pépin fit part que les producteurs de porcs ont accepté à l'assemblée générale annuelle de modifier le nom actuel du syndicat pour le "Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce" et d'amender le règlement en portant à 10 le nombre d'administrateurs afin d'assurer une meilleure représentativité.

Un mois de prison

Un individu de 40 ans de Baie-Saint-Paul a été condamné à 30 jours de prison pour grossière indécence avec un autre adulte. La sentence est à purger de façon discontinue. Le juge Marc Choquette a de plus imposé à l'accusé une probation d'un an. Me Marc Dufour était le représentant de la Couronne dans cette cause qui a eu lieu au palais de justice de La Malbaie. L'incident reproché au prévenu s'est produit en mars 1980.

«Exprimer la BEAUTÉ de l'environnement québécois» ... PAR LA PHOTO

Tel est le défi que lance aux amateurs le ministère de l'Environnement du Québec, dans le cadre du Mois de l'environnement.

Vos photos peuvent représenter la nature sauvage, bien sûr, mais aussi la ville ou la campagne. Elles seront jugées selon quatre critères.

- l'originalité
- l'impact visuel
- la qualité technique
- la fidélité au thème "Exprimer la beauté de l'environnement québécois"

Un jury formé de:

- Antoine Désilets, photographe bien connu.
- Jules Rochon, directeur du Service de la photographie au ministère des Communications du Québec.
- Paul Roux, directeur des pages artistiques au quotidien "Le Soleil", de Québec.

choisira 55 GAGNANTS!

- trois par région qui mériteront des prix de 200 \$ — 150 \$ et 100 \$;
- 25 mentions honorables à travers le Québec, dont la récompense sera de 25 \$.

Expédier vos photos à
Concours de photographie
Direction régionale du ministère
de l'Environnement du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement



Trio estival

Soudain c'est l'été et il vous faut au moins un ou deux sacs à main blancs aussi nouveaux et beaux que le retour du temps chaud.

Les trois sacs ci-dessus sont faits d'un merveilleux carrelage, façon mosaïque — une matière souple qui se nettoie facilement et qui ne jaunit pas.

Illustrés: un modèle pratique à double poignée, un sac avec rabat et une poche froncée. Blancs (certains modèles sont disponibles en couleurs à la mode).

\$45. chacun

16 de la
FabriquePlace
QuébecPlace
Ste-FoyPlace
Fleur de LysPlace du
Royaume
Chicoutimi

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Tout un coeur en diamants
à prix aussi exaltant que le printemps!



Coeur en diamants,
un pendentif de Birks
\$495

un prix vraiment inférieur
à sa valeur marchande!

Notre coeur-pendentif
est en or et diamants.

C'est un amour de pendentif. Un bijou en forme de coeur réalisé avec le plus grand soin dans les ateliers de nos joailliers.

16 diamants bien taillés, blancs et de bonne qualité, ont été sertis dans une monture en or en forme de coeur, polie à la main et d'une finition délicate. La chaîne de 15" est si joliment ouvragée que c'en est une merveille!

En or jaune ou blanc 14 ct.

Notre prix spécial
est très avantageux.

Pour les bijoux, les Québécois ont toujours fait confiance à Birks. Aussi achetons-nous beaucoup de diamants — nous payons donc moins cher que la plupart des détaillants.

Nous continuerons de partager cet avantage avec vous. De plus, pour cette offre spéciale, nous avons substantiellement réduit le prix de détail de ce ravissant pendentif. À \$495, c'est une occasion qui vous ira droit au coeur!

\$495

JUSQU'AU 9 MAI SEULEMENT!

16 de la
FabriquePlace
QuébecPlace
Ste-FoyPlace
Fleur de LysPlace du
Royaume
Chicoutimi

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Election fédérale dans Lévis

Des drôles et des sérieux, lors d'un débat politique

par Gilles PEPIN

LAUZON — Un débat politique organisé par l'Association des étudiants du cégep Lévis-Lauzon, à l'approche de l'élection partielle du 4 mai, a suscité très peu d'intérêt, hier après-midi, parmi les quelque 300 ou 350 auditeurs.

Ceux-ci ont déploré l'absence des candidats du Parti libéral du Canada et du Nouveau Parti démocratique. Mais ils ont eu droit à une récréation qui fut fort bien appréciée avec le discours d'un professeur dans cet établissement, M. Aurélien Thériault, candidat du Parti rhinocéros.

Le libéral Gaston Gourde, qui faisait, hier, une tournée dans le comté avec les ministres Gilles Lamontagne, Jean-Jacques Blais et quelques députés, a fait savoir qu'il n'avait pas reçu assez tôt l'invitation des cégépiens. Le comité libéral, lors d'une rencontre avec des journalistes, s'est montré assuré d'une autre victoire. "Les gens savent que notre candidat est le meilleur", a déclaré notamment M. Gilles Lamontagne, qui en n'était pas à sa première visite dans le comté depuis le début de la campagne.

Quant au candidat néo-démocrate, M. Daniel Vachon, celui-ci a fait savoir qu'il ne voyait plus aucun

intérêt à se présenter au débat, puisque le principal adversaire n'y participait pas.

Au moment du débat, qui n'a donc présenté que cinq des sept candidats en lice, un étudiant n'a pas manqué de soulever fort la question: "Est-ce que c'est par mépris que le candidat du Parti libéral est absent, aujourd'hui, comme il était aussi absent, ici, lors de la précédente campagne électorale au fédéral? Nous ne sommes peut-être pas grand chose pour eux!"

Des drôles, sérieux!

S'il devait être attribué des prix aux participants à ce débat, le seul qui aura eu lieu pendant la campagne, ils devraient être décernés au rhinocérien Aurélien Thériault et à l'indépendant Jean Turmel. Chacun d'eux a dû répondre à une douzaine de questions. Ils se sont acquittés de leur tâche avec le plus grand sérieux, mais Thériault fut de loin le plus drôle et celui dont les propos ont été les mieux appréciés.

Du début à la fin, le discours d'Aurélien, le prof bien connu pour son agréable psychologie, a été entrecoupé de longues et chaleureuses ovations. En tenant en main un rou-

leau de papier de toilette, il a présenté un "programme érotoral" rempli de promesses: les bûcherons se promèneront librement avec leur H, les enfants traîneront leur pot, une boulangerie Samson qui déménagera à Pain tendre, alors que des travailleurs de Lauzon diront "Vachons pendant que les vaillants courent", et enfin, une solution à l'amiante, une maladie qui serait due à la mie en toast...

Jean Turmel paraît tout aussi drôle avec son équation relative à l'inflation et sa solution pour modifier la Banque du Canada. Mais, lui, il est sérieux comme un pape... et malin, en plus! A un auditeur qui le questionne et qui semble incrédule, il lui répond carrément: "Tu comprends rien". Jean Turmel se présente comme l'ingénieur du Crédit social, mais comme ce parti l'a mis dehors, il est candidat indépendant. Cet homme de 30 ans se vante d'exploiter à Ottawa une maison de jeu, qui lui permet d'expliquer clairement son idée d'une banque centrale qui fonctionnerait avec des jetons et sans intérêt.

D'autres sérieux...

Jean-Paul Bourcier, de l'Union populaire, s'est fait un peu reprocher de ne pas avoir de programme conc-

ret. Mais il s'en est tiré en déclarant qu'il va demeurer près des citoyens et à l'écoute de tous les problèmes, afin d'intervenir quand ce sera nécessaire.

Le représentant du Crédit social a dû répondre à plusieurs questions, d'abord parce qu'il ne s'agissait pas de candidat Martin Caya, mais d'un jeune créditiste, Daniel Boulay. Chômage, dette nationale, avenir hypothéqué par les bleus et les rouges, un gouvernement centralisateur, etc... ont été ses sujets discutés.

Richard Janelle, du Parti conservateur, a dit qu'il n'était pas surpris de l'absence du candidat libéral. "Les libéraux se cachent tout le temps", a-t-il déclaré, en ajoutant aussi: "La coalition libéraux-NPD se continue". Une dizaine de questions ont été adressées à M. Janelle, dont celles-ci: "Quel avantage à voter pour être dans l'opposition?... Demeurerez-vous dans ce parti?..." Janelle veut rester conservateur aussi longtemps que ce parti va défendre les idées qu'il préconise. "Faut pas s'en faire avec cela, Lévesque et Ryan ont d'ailleurs eux-mêmes changé de parti". Et si Lévis est dans l'opposition, au moins son député conservateur sera fort, parce que, devant des libéraux muets, il parlera au nom de tous les Québécois, dit aussi Janelle.



Acteurs intéressés

Six personnes âgées de Lévis et Lauzon participent avec un ardeur extraordinaire à l'atelier d'initiation au théâtre, mis sur pied, l'hiver dernier, au Patro de Lévis. Le groupe ne se réunit qu'une fois par semaine, mais le dynamisme qui y est démontré permet presque d'entrevoir déjà une continuité, du moins pour la troupe, si ce n'est du programme spécial réalisé au patro à l'aide d'une subvention gouvernementale. A la fin de mai, le public pourra voir cette troupe dans "La Veuve", comédie de Félix Leclerc.



Théâtre au Centre d'art

Du 2 mai au 9 mai, à 20h30, l'ancienne église anglicane du Centre d'art de Lévis, au 33 de la rue Wolfe, sera transformée en lieu théâtral. Le groupe lévisien du Théâtre Repère y présentera deux pièces divertissantes: "L'école c'est secondaire" et "Format familial". La première est une fresque humoristique de l'école secondaire des années 1970, où participeront les comédiens Camil Bergeron, Denis Bernard et Michel Nadeau dans une mise en scène de Robert Lepage. La dernière partie du spectacle traitera des anciennes et nouvelles méthodes pédagogiques au sein de la cellule familiale; les comédiens Richard Fréchette, René Massicotte et Irène Roy (que l'on reconnaît sur la vignette) se partageront les rôles dans une mise en scène de Jacques Lessard et de Camil Bergeron.

Projet de pose de glace artificielle au centre municipal de Sainte-Claire

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-CLAIRE — Le conseil municipal de Sainte-Claire de Dorchester tiendra une assemblée publique, le 11 mai prochain, pour expliquer aux contribuables de cette municipalité, un règlement d'emprunt au montant de \$400,000 devant servir à l'installation d'une glace artificielle et à la réalisation de l'isolation de la patinoire intérieure du centre municipal de Sainte-Claire.

A cette réunion d'information, sur un projet que l'on juge prioritaire pour rendre rentable le centre municipal, les contribuables pourront se renseigner et par la suite, se prononcer sur l'opportunité des dirigeants municipaux de s'engager dans une telle dépense.

Pour qu'il y ait un référendum sur ce règlement d'emprunt de \$400,000, il

faudra qu'à cette assemblée publique, qu'au moins 113 électeurs propriétaires d'immeubles imposables le demandent par signature au terme des explications.

Dans le cadre de ce projet de l'installation d'une glace artificielle au centre municipal de Sainte-Claire, qui jusqu'ici a nécessité des investissements de quelque \$600,000, a déclaré au SOLEIL, M. Réjean Morin, directeur des loisirs de Sainte-Claire "on devra installer des tuyaux sous un plancher de ciment, faire l'achat de compresseurs et de réservoirs d'eau chaude et aménager une annexe à l'aréna pour loger la machine à glace et prévoir des gradins, en plus d'isoler les murs et le sol.

En rapport avec ces travaux, la municipalité de Sainte-Claire peut être admissible à une subvention d'au

moins \$100,000 ce qui réduirait d'autant le montant à rembourser de ce règlement d'emprunt de \$400,000.

Il est à espérer, a ajouté M. Morin, que la population ne s'objectera pas au règlement d'emprunt de

\$400,000, car ce n'est qu'avec une glace artificielle qu'on pourra rentabiliser le centre municipal puisque la patinoire intérieure sera utilisable de 7 à 8 mois par année, plutôt que 2 mois comme c'est le cas présentement.

Grève imminente des mineurs chez la Johns-Manville

THETFORD-MINES — Les 1,875 mineurs de l'amiante à l'emploi de la compagnie Johns-Manville Canada Inc., à Asbestos, dans l'Estrie, ne débrayeront pas avant la fin de journée aujourd'hui pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail.

Les dirigeants syndicaux ont accepté de retarder l'échéancier de la grève après que la compagnie eut accepté de reprendre les pourparlers hier matin. Une autre

séance de négociation était prévue pour ce matin.

Les employés, membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques, avaient rejeté les dernières offres patronales, par un vote de 94 pour 100, dimanche dernier. A l'issue d'un référendum mardi dernier, ils avaient donné un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux, mardi dernier.

Les négociations achoppent sur les bénéfices marginaux.

Le Mai des Arts, à St-Jean-Chrysostome

par Gilles PEPIN

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La Héritière Inc., une société artistique et culturelle de Saint-Jean-Chrysostome, inaugure aujourd'hui son deuxième festival annuel appelé "Mai des Arts". Durant tout le mois de mai, y seront présentés: exposition artisanale, spectacles et diverses soirées.

L'exposition de travaux des artisans locaux se poursuivra, jusqu'à dimanche soir, dans la grande salle du centre civique de Saint-Jean-Chrysostome. Plusieurs techniques et démonstrations sont présentées: tissage, vannerie, sculpture, etc... Maurice Harvey, sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, y ajoutera son travail.

Le 13 mai, est prévue une soirée de ciné-club. Les 15 et 16 mai, le chœur Tanista présentera son spectacle

"Oratorio pour la vie", à l'auditorium du collège de Lévis, comme il le fera aussi les 23 et 24 mai à l'Institut canadien de Québec.

Le 17 mai, les étudiants du groupe de Linda Girard présenteront un spectacle de ballet classique, "Le carnaval des animaux". Le 20 mai, M. Michel Meunier animera un atelier de photographie. Enfin, le 27 mai, la soirée "franche rigolade" terminera ce festival au centre civique.

Le Mai des Arts, selon la présidente, Mme Diane L.-Séguin, veut surtout promouvoir la culture en donnant la chance aux artisans de Saint-Jean-Chrysostome de présenter leurs oeuvres au public. "C'est une alternative locale au Salon des artisans qui coûte énormément cher", dit Mme Séguin.

L'organisme La Héritière Inc. a été fondé il y a deux ans, à la suite

d'un spectacle-concert qui avait été très bien apprécié, "Cantate pour mon pays". La promotion de la culture sous toutes ses formes est son objectif.

CHAUSSURES CHRISTIAN

LE PASSE-PARTOUT Pour lui, en jeans ou en tweed, en semaine ou en week-end, le tout-aller italien en cuir et en beauté.

\$88.00



Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

Il ne faut pas manquer ça!
le 1er anniversaire... **20%**
RODIER PARIS
Place Fleur de Lys
Sur presque toute la marchandise (tailles: 5 à 18)
3 jours seulement:
les 30 avril, 1er et 2 mai

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes...
les deux propriétaires sont bien connus dans le domaine de la restauration:
ANDRE PESCADOR et ERIC CATTIAUX sont heureux de vous inviter à venir les rencontrer au restaurant

Restaurant Maison Romaine
1380, chemin Ste-Foy (St-Sacrement)

- Les spécialités: boeuf, pâtes, veau et poissons.
- Menu d'hommes d'affaires tous les midis.
- Menu spécial tous les soirs.

Stationnement très facile le soir
Pour réservations: 681-0549

LOTO-SÉLECT

Date: 29-04-81
NUMÉRO GAGNANT: 9005
Ventes: 124,159,00\$
Mises de 50¢ gagnantes
Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	3	7,796,10\$
dans n'importe quel ordre	50	649,60\$

A quelques milles de tout le monde
ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Les **PRIX** La **QUALITÉ**

CENTRE JARDIN ST-JEAN

HAIES	Po.	Rég.	Spéc.	CONIFERES	Po.	Rég.	Spéc.	
Chèvrefeuille	15-18	1.25	0.95	Cèdre globe	10-12	9.95	7.50	
		36.42	2.00	1.60	Pin Mugho	16-20	22.00	14.90
					Cèdre pyramide	24-30	13.95	9.90
Cotoneastre	18-24	1.75	1.50	Cèdre pyramide	30-36	18.95	12.90	
		30.36	2.00	1.80	(3 variétés)			
Physocarp vert	18-24	1.80	1.50	ARBRES	Po.	Rég.	Spéc.	
		24.30	2.00	1.75	Erable argenté	8-10	14.95	10.90
					Peuplier Lombard	8-6	8.95	4.75
					Pommier McIntosh	2 ans	12.50	8.90
					Pommier décoratif	2 ans	15.00	9.90

HAIE DE CEDRE CANADIEN 40" à 48" Rég. 5.25
4.10 ch. pour SACHEZ EPARGNER
Service & Centre AGRONOMIQUE au Québec
Tel: 839-0326
ROSIERS HANSA (pour haie) fleurs rouges odorantes Rég. 4.25 ch. 3 pour 8.50
ACHETEZ DU PRODUCTEUR

OÙ NOUS TROUVER? 5 MILLES DES PONTS 1147 de l'ÉGLISE ou Chemin BEAULIEU
SORTIE 128 (RUE DE L'ÉGLISE) SORTIE 128 (RUE DE L'ÉGLISE) SORTIE 128 (RUE DE L'ÉGLISE)
Service professionnel
Plantation - Ornementation - Entretien
Ouvert le semaine de 8h à 21h
Le dimanche de 13h à 17h

où aller dans nos régions

Amqui

MON AMI TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 7 mai, 8h45. Ecole Caron, 50 rue Roy.

Arthabaska

Exposition de **HUGUETTE BEAUMONT**, peintre, **RICHARD KLODE**, sculpteur et **JEAN-FRANÇOIS OZOUX**, ornithographe. Du 12 avril au 3 mai. Egalement collection permanente, oeuvres de Suzor-Coté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; mer. 19h à 22h; sam., dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

Baie-Comeau

Exposition **DES ELEVES DE CLAUDE TETU**, peinture. Corridor, 3 rue Cadillac. Lun. au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30; jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 21h; sam., dim. 13h30 à 16h30. Jusqu'au 4 mai.

Beauce

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce. **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc. Sur rendez-vous. Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec. Auditorium de la polyvalente Benoit-Vachon, 919 route Saint-Martin, Sainte-Marie de Beauce. Dim. 20h.

Bellechasse

Exposition **AVATI, EL CASANOVA**, gravures. La Galerie, 60 av. Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam., dim. 12h à 17h. Du 18 avril au 3 mai.

Bic

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 4 mai, 9h45. Ecole Mont Saint-Louis, 136 de la Grotte.

Causapsal

Exposition de **FABIENNE TREMBLAY**, aquarelles. Jusqu'au 4 mai. Café La Virée. Tous les jours. 10h30 à 3h.

Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950. Jus qu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, **SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES** et **ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-EDOUARD TREMBLAY**. Mer., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h; sam., dim. 13h à 17h. Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

Orchestre **TRANS**, musique rétro, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre et **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR** avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tannantes de chance, quiz musical, etc. Prix à gagner. Animateurs: Ghislain Gagnon, J-Noël Fortin, coanimatrice Lisette Racine, à compter de 21h. Hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138, Saint-Tite-des-Caps.

La Pocatière

Exposition **INSECTES ET PAILLONS**, collection permanente. Musée François-Pilote. Tous les jours 9h à 17h dim. 13h à 17h.

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature. Sam. 20h30. Cégep de La Pocatière.

Lévis

L'ÉCOLE C'EST SECONDAIRE et **FORMAT FAMILIAL** par le Théâtre Repère en collaboration avec la Corporation du centre d'art de Lévis. Du 2 au 9 mai (sauf le 4 mai), 20h30. Eglise anglicane, 31 rue Wolfe.

Exposition de **MADELEINE SAMSON**, encre, crayon et aquarelle, **MAIMO NORMAN**, courtpointes et murales en appliques. Du 1er au 10 mai. Maison Louise-Carrier, 33 rue Wolfe. Mar. au dim. 14h à 17h et 19h à 21h, sauf sam. 19h à 21h.

Matane

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 6 mai, 9h30. Ecole Victor-Côté, 507 av. Saint-Jérôme.

Montmagny

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature. Dim. 20h30. Auditorium Jacques-Casault.

Films **L'ARCADE DES CINGLES** et **CITE EN FEU**. 14 ans. Ven., sam., dim. Ciné-parc Montmagny 1. **ARTISTES ET MODELES, UN VRAI CINGLE DU CINEMA** et **LES ROBINSON DANS LES ROCHES**. 14 ans. Ven., sam., dim. Ciné-parc Montmagny 2. Ouverture à 18h.

Pointe-à-la-Croix

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 8 mai, 13h. Ecole Pointe-à-la-Croix.

Saint-Etienne

Exposition de **JEANNINE BOURRET, RACHEL AUDET, DENYSE WHITE BARBEAU, DOUGLAS BEAUCHAMP, GENEVIEVE CAMIRAND, NICOLE FRASER, JACQUELINE B. LESAGE, THERESE MALEZA, CECYL MORAIS, DIANE POULIO** Jusqu'au 2 mai. 14h à 21h, sauf le 2 mai de 14h à 17h. Le Moulin des Arts, 301 rue Principale est.

Saint-Fabien

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 4 mai, 13h30. Ecole Chanoine-Pelletier, 10, 8e Avenue.

Saint-René

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 6 mai, 14h. Centre des loisirs.

Thetford-Mines

Conférence **AU FEMININ** par le Dr Jean-Yves Desjardins. Dim. 20h30. Centre paroissial, 44 Saint-Alphonse est.

Val-Brillant

MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE par le Théâtre l'Arrière-Scène. 7 mai, 12h45. Ecole de Val-Brillant.

Fabriqués en Beauce

Ventilateurs nouveau genre pour aérer les porcheries

par **Paul-Henri DROUIN**

SAINTE-MARIE — L'entreprise Syntech Beauce Inc., de Ville Sainte-Marie de Beauce, une filiale du groupe "Les Placements Multi-Projet Inc." qui se spécialise dans la fabrication de pièces en fibre de verre, a procédé, hier, au lancement d'un nouveau produit, en l'occurrence le "ventilateur Syntech".

Il s'agit d'un système de ventilation pour porcherie conçu spécialement pour résoudre le problème de la corrosion remarquée sur le ventilateur conventionnel installé dans les porcheries, a déclaré M. Emile Roussin, président de Syntech Beauce Inc., lors d'une conférence de presse tenue à Sainte-Marie de Beauce, en collaboration avec la Société d'expansion de Nouvelle-France Inc. (SENFI) dont le représentant était M. Valère Morissette.

Selon M. Emile Roussin, il a fallu dix mois de recherches pour mettre au point un appareil de ventilation pour porcheries qui ne rouille pas, tout en étant fonctionnel, ce qui a nécessité des investissements d'au moins \$175,000.

De plus, ajoute M. Roussin, "le couvercle spécial de ce nouveau ventilateur fait d'une seule pièce ne risque pas de s'obstruer ou de geler durant l'hiver et son hélice monopiece en aluminium coulée peut résister un minimum de 10 ans tout en étant très silencieuse".

Au dire de M. Roussin, "ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques du nouveau ventilateur mis au point en étroite collaboration entre les agriculteurs et l'entreprise Syntech Beauce Inc.". Présentement, on est à compléter

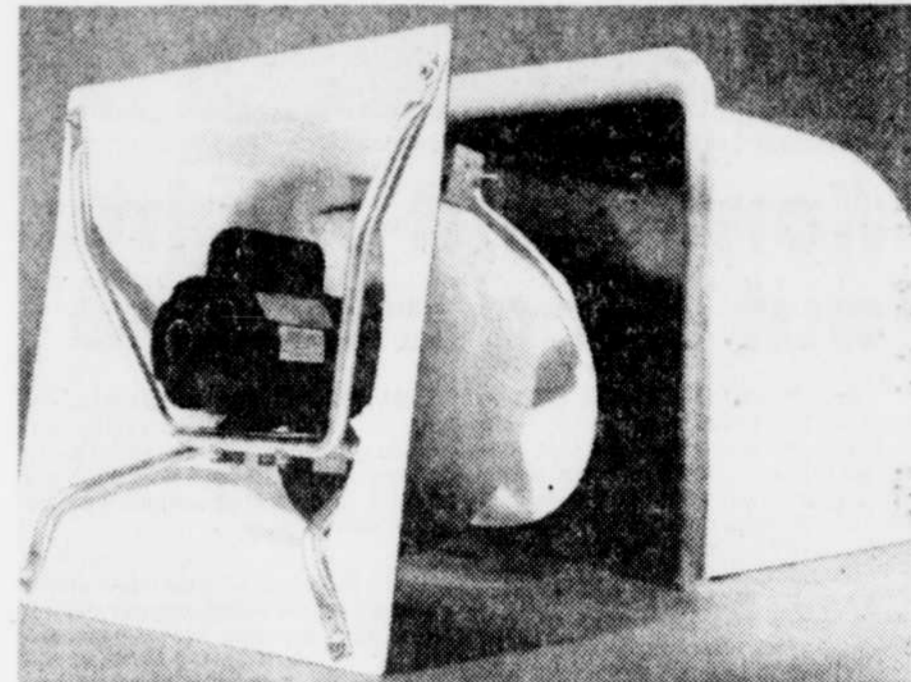
le réseau de distribution et très bientôt, tous les agriculteurs du Québec pourront se procurer ce nouveau système de ventilation pour porcheries chez leurs fournisseurs locaux, au prix de détail se situant entre \$502 et \$562 le tout dépendant de la dimension du produit.

Par la suite, fit savoir M. Emile Roussin, on s'attaquera au marché de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et même des Etats-Unis.

Actuellement, l'entreprise Syntech Beauce Inc. procure de l'emploi à 6 personnes et d'ici trois mois, on s'attend qu'une dizaine de personnes travailleront à l'usine de Sainte-Marie, qui se situe dans l'ancien local de la

Laiterie Turmel. Dans son travail d'organisation, M. Emile Roussin, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, président de Syntech Beauce Inc. est assisté de MM. Claude Lessard, vice-président et Bertrand Bourque, gérant des ventes, tous deux de Vallée-Jonction.

Egalement, ces trois personnes font partie du groupe "Les Placements Multi-Projets Inc." qui est complété avec six autres actionnaires, soit: MM. Guimond et Gaston Saint-Hilaire, de Saint-Sylvestre; Jocelyn Bourque, de Vallée-Jonction; Normand Croteau, de Bécancour; Jean-Marie Jacob, de Québec, et Maurice Lemire, de Montréal.



Le ventilateur Syntech, selon le fabricant, ne rouille pas et le couvercle ne risque pas de s'obstruer ou de geler en hiver.

Producteurs de porcs désireux de voir les effets du plan conjoint

SAINTE-GEORGES (P.H.D.) — Les producteurs de porcs de la région de Beauce sont prêts à poser des gestes solidaires pour la mise en application immédiate du plan conjoint.

C'est ce qu'a révélé au **SOLEIL**, M. Jos-Marie Pèpin, réélu président du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud (Beauce), en mentionnant qu'un télégramme a été envoyé à chacun des ministres de l'Agriculture, tant à Ottawa qu'à Québec.

A Ottawa, fit savoir M. Pèpin, on demande d'augmenter le prix de soutien et d'effectuer les versements dans une période plus hâtive que l'an passé et à Québec l'obtention d'aides financières directes aux producteurs de porcs.

Selon M. Jos-Marie Pèpin, "les producteurs de porcs doivent structurer la mise en marché de leur produit et il souhaite qu'avec la forte majorité exprimée lors du référendum, que tous les intervenants continuent à travailler pour le bien de l'industrie porcine".

De son côté, M. François Hamel, 2e vice-président de l'U.P.A. de la Beauce, a pour sa part mentionné l'appui de la Fédération régionale aux producteurs dans leurs démarches et invité les membres à conserver de nombreux contacts avec leurs administrateurs.

Pour sa part, M. Marcel Mailloux, de la Confédération de l'U.P.A. a affirmé "qu'autant les consommateurs et les producteurs ont un intérêt commun à ce que les producteurs de porcs utilisent des lois que nous permet le gouvernement quant à une mise en marché planifiée".

Finalement, M. Jos-Marie Pèpin fit part que les producteurs de porcs ont accepté à l'assemblée générale annuelle de modifier le nom actuel du syndicat pour le "Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce" et d'amender le règlement en portant à 10 le nombre d'administrateurs afin d'assurer une meilleure représentativité.

Un mois de prison

Un individu de 40 ans de Baie-Saint-Paul a été condamné à 30 jours de prison pour grossière indécence avec un autre adulte. La sentence est à purger de façon discontinue. Le juge Marc Choquette a de plus imposé à l'accusé une probation d'un an. Me Marc Dufour était le représentant de la Couronne dans cette cause qui a eu lieu au palais de justice de La Malbaie. L'incident reproché au prévenu s'est produit en mars 1980.

«Exprimer la BEAUTÉ de l'environnement québécois» ... PAR LA PHOTO

Tel est le défi que lance aux amateurs le ministère de l'Environnement du Québec, dans le cadre du Mois de l'environnement.

Vos photos peuvent représenter la nature sauvage, bien sûr, mais aussi la ville ou la campagne. Elles seront jugées selon quatre critères:

- l'originalité
- l'impact visuel
- la qualité technique
- la fidélité au thème "Exprimer la beauté de l'environnement québécois"

Un jury formé de:

- Antoine Desilets, photographe bien connu.
- Jules Bochon, directeur du Service de la photographie au ministère des Communications du Québec.
- Paul Roux, directeur des pages artistiques au quotidien "Le Soleil", de Québec.

choisira 55 GAGNANTS!

- trois par région qui mériteront des prix de 200 \$ — 150 \$ et 100 \$.
- 25 mentions honorables à travers le Québec, dont la récompense sera de 25 \$.

Les gagnants devront s'engager à céder leurs droits d'auteur pour permettre au ministère de l'Environnement de PUBLIER UN AGENDA POUR L'ANNÉE 1982, AVEC LES PHOTOS CHOISIES.

Sont acceptées, les photos noir et blanc ou en couleurs. Celles-ci doivent être développées sur du papier de 8 pouces sur 10 très exactement, et non montées.

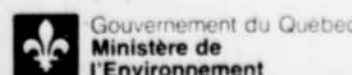
• Nous acceptons AU MAXIMUM deux photos par candidat.

• SEULS LES AMATEURS PEUVENT PARTICIPER (et non les professionnels, c'est-à-dire ceux dont les revenus proviennent de la photographie).

• LES PHOTOS DOIVENT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE VENDREDI 22 MAI.

Ne pas oublier d'inscrire correctement au dos de la photo vos nom, adresse, numéro de téléphone et occupation. Les photos ne pourront être retournées à l'auteur qu'à ces conditions.

Expédier vos photos à: **Concours de photographie Direction régionale du ministère de l'Environnement du Québec**



Trio estival

Soudain c'est l'été et il vous faut au moins un ou deux sacs à main blancs aussi nouveaux et beaux que le retour du temps chaud.

Les trois sacs ci-dessus sont faits d'un merveilleux carrelage, façon mosaïque — une matière souple qui se nettoie facilement et qui ne jaunit pas.

Illustrés: un modèle pratique à double poignée, un sac avec rabat et une poche froncée. Blancs (certains modèles sont disponibles en couleurs à la mode).

\$45, chacun

- 16 de la Fabrique
- Place Québec
- Place Ste-Foy
- Place Fleur de Lys
- Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Les 1er, 2 et le dimanche 3 mai
• Velouté argenteuil
• Grillade de fruits de mer café d'Europe
• Riz au safran
• Salade bagatelle
• Baba au rhum
• Café
Le Tout \$13.95
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

PRESENTATION
LEICA, LINHOF, RODENSTOCK, PROFOTO, KINDERMANN, MINOX, etc.
les 4 et 5 mai prochains, de 10h à 21h
LEGARE & KEDL
LTEE
870, du Roi, Québec G1K 2Y2
Tél.: 529-0621

Tout un coeur en diamants à prix aussi exaltant que le printemps!

Coeur en diamants, un pendentif de Birks \$495
un prix vraiment inférieur à sa valeur marchande!

Notre coeur-pendentif est en or et diamants. C'est un amour de pendentif. Un bijou en forme de coeur réalisé avec le plus grand soin dans les ateliers de nos joailliers. 16 diamants bien taillés, blancs et de bonne qualité, ont été sertis dans une monture or en forme de coeur, polie à la main et d'une finition délicate. La chaîne de 15" est si joliment ouvragée que c'en est une merveille! En or jaune ou blanc 14 ct.

Notre prix spécial est très avantageux. Pour les bijoux, les Québécois ont toujours fait confiance à Birks. Aussi achetons-nous beaucoup de diamants — nous payons donc moins cher que la plupart des détaillants. Nous continuerons de partager cet avantage avec vous. De plus, pour cette offre spéciale, nous avons substantiellement réduit le prix de détail de ce ravissant pendentif. À \$495, c'est une occasion qui vous ira droit au coeur!

\$495
JUSQU'AU 9 MAI SEULEMENT!

16 de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi
692-3822

BIRKS JOAILLIERS

Election fédérale dans Lévis

Des drôles et des sérieux, lors d'un débat politique

par Gilles PEPIN
LAUZON — Un débat politique organisé par l'Association des étudiants du cégep Lévis-Lauzon, à l'approche de l'élection partielle du 4 mai, a suscité très peu d'intérêt, hier après-midi, parmi les quelque 300 ou 350 auditeurs.

Ceux-ci ont déploré l'absence des candidats du Parti libéral du Canada et du Nouveau Parti démocratique. Mais ils ont eu droit à une récréation qui fut fort bien appréciée avec le discours d'un professeur dans cet établissement, M. Aurélien Thériault, candidat du Parti rhinocéros.

Le libéral Gaston Gourde, qui faisait, hier, une tournée dans le comté avec les ministres Gilles Lamontagne, Jean-Jacques Blais et quelques députés, a fait savoir qu'il n'avait pas reçu assez tôt l'invitation des cégépiens. Le comité libéral, lors d'une rencontre avec des journalistes, s'est montré assuré d'une autre victoire. "Les gens savent que notre candidat est le meilleur", a déclaré notamment M. Gilles Lamontagne, qui en n'était pas à sa première visite dans le comté depuis le début de la campagne.

Quant au candidat néo-démocrate, M. Daniel Vachon, celui-ci a fait savoir qu'il ne voyait plus aucun

intérêt à se présenter au débat, puisque le principal adversaire n'y participait pas.

Au moment du débat, qui n'a donc présenté que cinq des sept candidats en lice, un étudiant n'a pas manqué de soulever fort la question: "Est-ce que c'est par mépris que le candidat du Parti libéral est absent, aujourd'hui, comme il était aussi absent, ici, lors de la précédente campagne électorale au fédéral? Nous ne sommes peut-être pas grand chose pour eux!"

Des drôles, sérieux!

S'il devait être attribué des prix aux participants à ce débat, le seul qui aura eu lieu pendant la campagne, ils devraient être décernés au rhinocéros Aurélien Thériault et à l'indépendant Jean Turmel. Chacun d'eux a dû répondre à une douzaine de questions. Ils se sont acquittés de leur tâche avec le plus grand sérieux, mais Thériault fut de loin le plus drôle et celui dont les propos ont été les mieux appréciés.

Du début à la fin, le discours d'Aurélien, le prof bien connu pour son agréable psychologie, a été entrecoupé de longues et chaleureuses ovations. En tenant en main un rou-

leau de papier de toilette, il a présenté un "programme érectoral" rempli de promesses: les bûcherons se promettent librement avec leur H, les enfants traîneront leur pot, une boulangerie Samson qui déménagera à Pain tendre, alors que des travailleurs de Lauzon diront "Vachons pendant que les vaillants courent", et enfin, une solution à l'amiantose, une maladie qui serait due à la mie en toast...

Jean Turmel paraît tout aussi drôle avec son équation relative à l'inflation et sa solution pour modifier la Banque du Canada. Mais, lui, il est sérieux comme un pape... et malin, en plus! A un auditeur qui le questionne et qui semble incrédule, il lui répond carrément: "Tu comprends rien". Jean Turmel se présente comme l'ingénieur du Crédit social, mais comme ce parti l'a mis dehors, il est candidat indépendant. Cet homme de 30 ans se vante d'exploiter à Ottawa une maison de jeu, qui lui permet d'expliquer clairement son idée d'une banque centrale qui fonctionnerait avec des jetons et sans intérêt.

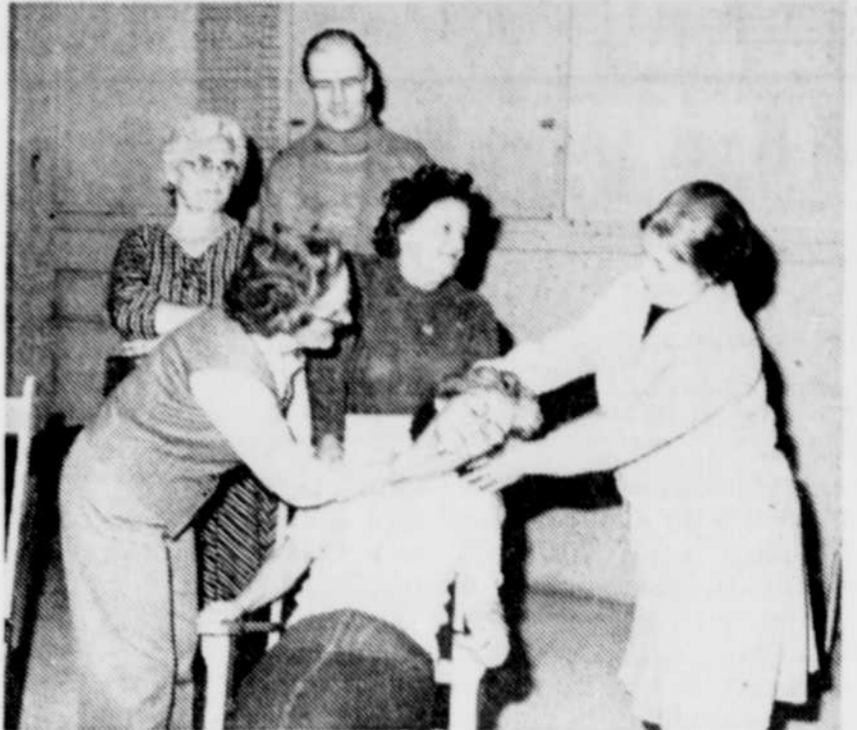
D'autres sérieux...

Jean-Paul Bourcier, de l'Union populaire, s'est fait un peu reprocher de ne pas avoir de programme conc-

ret. Mais il s'en est tiré en déclarant qu'il va demeurer près des citoyens et à l'écoute de tous les problèmes, afin d'intervenir quand ce sera nécessaire.

Le représentant du Crédit social a dû répondre à plusieurs questions, d'abord parce qu'il ne s'agissait pas du candidat Martin Caya, mais d'un jeune créditiste, Daniel Boulay. Chômage, dette nationale, avenir hypothéqué par les bleus et les rouges, un gouvernement centralisateur, etc... ont été ses sujets discutés.

Richard Janelle, du Parti conservateur, a dit qu'il n'était pas surpris de l'absence du candidat libéral. "Les libéraux se cachent tout le temps", a-t-il déclaré, en ajoutant aussi: "La coalition libéraux-NPD se continue". Une dizaine de questions ont été adressées à M. Janelle, dont celles-ci: "Quel avantage à voter pour être dans l'opposition?... Demeurez-vous dans ce parti?... Janelle veut rester conservateur aussi longtemps que ce parti va défendre les idées qu'il préconise. "Faut pas s'en faire avec cela. Lèvesque et Ryan ont d'ailleurs eux-mêmes changé de parti". Et si Lévis est dans l'opposition, au moins son député conservateur sera fort, parce que, devant des libéraux muets, il parlera au nom de tous les Québécois, dit aussi Janelle.



Acteurs intéressés
Six personnes âgées de Lévis et Lauzon participent avec une ardeur extraordinaire à l'atelier d'initiation au théâtre, mis sur pied, l'hiver dernier, au Patro de Lévis. Le groupe ne se réunit qu'une fois par semaine, mais le dynamisme qui y est démontré permet presque d'entrevoir déjà une continuité, du moins pour la troupe, si ce n'est du programme spécial réalisé au patro à l'aide d'une subvention gouvernementale. A la fin de mai, le public pourra voir cette troupe dans "La Veuve", comédie de Félix Leclerc.



Théâtre au Centre d'art
Du 2 mai au 9 mai, à 20h30, l'ancienne église anglicane du Centre d'art de Lévis, au 33 de la rue Wolfe, sera transformée en lieu théâtral. Le groupe lévisien du Théâtre Repère y présentera deux pièces divertissantes: "L'école c'est secondaire" et "Format familial". La première est une fresque humoristique de l'école secondaire des années 1970, où participeront les comédiens Camil Bergeron, Denis Bernard et Michel Nadeau dans une mise en scène de Robert Lepage. La dernière partie du spectacle traitera des anciennes et nouvelles méthodes pédagogiques au sein de la cellule familiale; les comédiens Richard Fréchette, René Massicotte et Irène Roy (que l'on reconnaît sur la vignette) se partageront les rôles dans une mise en scène de Jacques Lessard et de Camil Bergeron.

Projet de pose de glace artificielle au centre municipal de Sainte-Claire

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-CLAIRE — Le conseil municipal de Sainte-Claire de Dorchester tiendra une assemblée publique, le 11 mai prochain, pour expliquer aux contribuables de cette municipalité, un règlement d'emprunt au montant de \$400,000 devant servir à l'installation d'une glace artificielle et à la réalisation de l'isolation de la patinoire intérieure du centre municipal de Sainte-Claire.

A cette réunion d'information, sur un projet que l'on juge prioritaire pour rendre rentable le centre municipal, les contribuables pourront se renseigner et par la suite, se prononcer sur l'opportunité des dirigeants municipaux de s'engager dans une telle dépense.

Pour qu'il y ait un référendum sur ce règlement d'emprunt de \$400,000, il

faudra qu'à cette assemblée publique, qu'au moins 113 électeurs propriétaires d'immeubles imposables le demandent par signature au terme des explications.

Dans le cadre de ce projet de l'installation d'une glace artificielle au centre municipal de Sainte-Claire, qui jusqu'ici a nécessité des investissements de quelque \$600,000, a déclaré au SOLEIL, M. Réjean Morin, directeur des loisirs de Sainte-Claire "on devra installer des tuyaux sous un plancher de ciment, faire l'achat de compresseurs et de réservoirs d'eau chaude et aménager une annexe à l'aréna pour loger la machine à glace et prévoir des gradins, en plus d'isoler les murs et le sol.

En rapport avec ces travaux, la municipalité de Sainte-Claire peut être admissible à une subvention d'au-

moins \$100,000 ce qui réduirait d'autant le montant à rembourser de ce règlement d'emprunt de \$400,000.

Il est à espérer, a ajouté M. Morin, que la population ne s'objectera pas au règlement d'emprunt de

\$400,000, car ce n'est qu'avec une glace artificielle qu'on pourra rentabiliser le centre municipal puisque la patinoire intérieure sera utilisable de 7 à 8 mois par année, plutôt que 2 mois comme c'est le cas présentement.

Grève imminente des mineurs chez la Johns-Manville

THETFORD-MINES — Les 1,875 mineurs de l'amiante à l'emploi de la compagnie Johns-Manville Canada Inc., à Asbestos, dans l'Estrie, ne débrayeront pas avant la fin de journée aujourd'hui pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail.

Les dirigeants syndicaux ont accepté de retarder l'échéancier de la grève après que la compagnie eut accepté de reprendre les pourparlers hier matin. Une autre

séance de négociation était prévue pour ce matin.

Les employés, membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques, avaient rejeté les dernières offres patronales, par un vote de 94 pour 100, dimanche dernier. A l'issue d'un référendum mardi dernier, ils avaient donné un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux, mardi dernier.

Les négociations achoppent sur les bénéfices marginaux.

Le Mai des Arts, à St-Jean-Chrysostome

par Gilles PEPIN

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La Héritière Inc., une société artistique et culturelle de Saint-Jean-Chrysostome, inaugure aujourd'hui son deuxième festival annuel appelé "Mai des Arts". Durant tout le mois de mai, y seront présentés: exposition artisanale, spectacles et diverses soirées.

L'exposition de travaux des artisans locaux se poursuivra, jusqu'à dimanche soir, dans la grande salle du centre civique de Saint-Jean-Chrysostome. Plusieurs techniques et démonstrations sont présentées: tissage, vannerie, sculpture, etc... Maurice Harvey, sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, y ajoutera son travail.

Le 13 mai, est prévue une soirée de ciné-club. Les 15 et 16 mai, le chœur Tanista présentera son spectacle "Oratorio pour la vie", à l'auditorium du collège de Lévis, comme il le fera aussi les 23 et 24 mai à l'Institut canadien de Québec.

Le 17 mai, les étudiants du groupe de Linda Girard présenteront un spectacle de ballet classique, "Le carnaval des animaux". Le 20 mai, M. Michel Meunier animera un atelier de photographie. Enfin, le 27 mai, la soirée "franche rigolade" terminera ce festival au centre civique.

Le Mai des Arts, selon la présidente, Mme Diane L.-Séguin, veut surtout promouvoir la culture en donnant la chance aux artisans de Saint-Jean-Chrysostome de présenter leurs œuvres au public. "C'est une alternative locale au Salon des artisans qui coûte énormément cher", dit Mme Séguin.

L'organisme La Héritière Inc. a été fondé il y a deux ans, à la suite

d'un spectacle-concert qui avait été très bien apprécié, "Cantate pour mon pays". La promotion de la culture sous toutes ses formes est son objectif.

CHAUSSURES

CHRISTIAN

LE PASSE-PARTOUT
Pour lui, en jeans ou en tweed, en semaine ou en week-end, le tout-aller italien en cuir et en beauté.

\$88.00

Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

Il ne faut pas manquer ça!
le 1er anniversaire... **20%**
RODIER PARIS
Place Fleur de Lys
3 jours seulement: les 30 avril, 1er et 2 mai

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes...
les deux propriétaires sont bien connus dans le domaine de la restauration:
ANDRE PESCADOR et ERIC CATTIAUX sont heureux de vous inviter à venir les rencontrer au restaurant

Restaurant Maison Romaine
1380, chemin Ste-Foy (St-Sacrement)

- Les spécialités: boeuf, pâtes, veau et poissons.
- Menu d'hommes d'affaires tous les mids.
- Menu spécial tous les soirs.

Stationnement très facile le soir
Pour réservations: 681-0549

LOTTO SÉLECT

Date: 29-04-81
Ventes: 124,159,00\$

NUMÉRO GAGNANT: **9005**

dans l'ordre	3	7,796,10\$
dans n'importe quel ordre	50	649,60\$

Mises de 50¢ gagnantes
Lot par mise de 50¢

A quelques milles de tout le monde
ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Les **PRIX** La **QUALITÉ**

CENTRE JARDIN ST-JEAN

HAIES	Po.	Rég.	Spéc.	CONIFERES	Po.	Rég.	Spéc.
Chèvrefeuille	15-18	1.25	.95	Cèdre globe	10-12	9.95	7.50
	36-42	2.00	1.60	Pin Mugho	16-20	22.00	14.90
				Cèdre pyramide	24-30	13.95	9.90
Cotoneastre	18-24	1.75	1.50	Cèdre pyramide	30-36	18.95	12.90
	30-36	2.00	1.80	(3 variétés)			
Physocarpe vert	18-24	1.80	1.50	ARBRES	Po.	Rég.	Spéc.
	24-30	2.00	1.75	Erable argenté	8-10	14.95	10.90
				Peuplier Lombard	8-6	8.95	4.75
				Pommier McIntosh	2 ans	12.50	8.90
				Pommier décoratif	2 ans	15.00	9.90

HAIE DE CEDRE CANADIEN 40" à 48" Rég. 5.25
pour 4.10 ch.
SACHEZ EPARGNER

Service & Centre AGRONOMIQUE au Québec inc.
Tel: 839-0326

ROSIER HANSA (pour haie) fleurs rouges odorantes Rég. 4.25 ch. 3 pour 8.50
ACHETEZ DU PRODUCTEUR

OÙ NOUS TROUVER? 5 MILLES DES PONTS 1147 de l'ÉGLISE ou chemin BEAULIEU

Service professionnel
Plantation - Ornementation - Entretien
Ouvret la semaine de 8h à 21h
Le dimanche de 13h à 17h



Employez
DU TRAVAIL
A OFFRIIR
? **LE SOLEIL**
647-3266

85e année, no 106
56 pages 4 cahiers •

QUÉBEC, VENDREDI 1er MAI 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢



C'est la photo traditionnelle, autour du lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté et du premier ministre René Lévesque, pour les membres du cabinet.

Le Conseil des ministres remanié

Deux départs, six nouveaux visages

par J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a pris même plusieurs de ses proches collaborateurs par surprise dans la formation de son Conseil des ministres. Des ministres aussi prestigieux que MM. Jacques Parizeau et Yves Bérubé seront appelés à jouer des rôles plus modestes.

Plusieurs têtes d'affiche des qua-

tre dernières années ont été impliquées dans une chaise musicale; six nouveaux ministres siégeront autour de la table du Conseil et, comme LE SOLEIL l'annonçait hier, deux ministres ont été invités à retourner à l'arrière-ban. MM. Denis de Belleval et Denis Vaugeois.

Les nouveaux lieutenants sont Mmes Denise Leblanc-Bantey (Fonction publique) et Pauline Marois

(Condition féminine), MM. Jean-François Bertrand (Communications), Alain Marcoux (Travaux publics et Approvisionnement), Rodrigue Biron (Industrie, Commerce et Tourisme) et Raynald Fréchette (Revenu).

M. Jacques Parizeau a dû céder les cordons du Conseil du trésor, poste névralgique lorsqu'il était jumelé aux Finances. La mine de M. Parizeau, durant la cérémonie de présentation,

hier, en disait long d'ailleurs sur ses sentiments. M. Parizeau sera ministre des Finances et ministre des Institutions financières et Coopératives.

M. Yves Bérubé, qui avait été propulsé à l'avant-plan de l'actualité comme ministre de l'Énergie et des Ressources, devra s'habituer à des fonctions plus obscures et de coulisses

(Suite à la page A2, 1re col.)

Affaire Doyon: accord imminent

par François ROY

Il apparaissait de plus en plus évident hier soir, que l'affaire Doyon connaîtrait un règlement définitif aujourd'hui même et ce, à la satisfaction des deux parties en conflit, c'est-à-dire le conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et son ex-secrétaire Me Réjean Doyon, qui avait été destitué de son poste au début du mois de mars dernier.

Plusieurs personnes impliquées de très près dans ce dossier ont assuré LE SOLEIL qui est parvenu difficilement à les rejoindre par téléphone hier soir, qu'une rencontre devait effectivement avoir lieu ce matin dans les bureaux du juge Richard Beaulieu, président de la Commission municipale.

C'est à la demande expresse de celui-ci, qui s'est directement impliqué dans le dossier à la place de M. Jeremy Giles, qui était médiateur jusque-là, que quelques membres de l'exécutif de la CUQ et leur procureur Me Jean-Paul Bernier ainsi que Me Réjean Doyon, accompagné de son procureur Me Louis Rémillard, se réunissaient ce matin à la Commission municipale sur la rue de La Chevrotière.

Interrogé, Me Rémillard a brièvement expliqué: "Nous avons eu une communication avec Me Bernier hier soir, à la suite du caucus tenu par le conseil de la CUQ et une proposition a été mise de l'avant. Celle-ci semble avoir été acceptée par l'exécutif de la CUQ quant au principe et, pour notre part, elle est susceptible également d'être approuvée. C'est le texte de cette proposition que les deux pro-

curseurs vont soumettre à leurs clients devant le juge Beaulieu. Je pense que mon client l'acceptera et j'espère que la CUQ y sera également favorable. Mais je ne veux avancer aucune spéculation sur l'issue de cette réunion".

Me Réjean Doyon

Rejoint également en fin de soirée, le secrétaire destitué Me Réjean Doyon a aussi été avare de commentaires en disant: "Je sais qu'il y a eu caucus hier par le conseil de la CUQ et tout ce que j'en sais, c'est ce que m'en a confié Me Rémillard. Il m'a appris que le juge Beaulieu nous avait convoqués pour ce matin à ses bureaux et, si cela est, c'est, je crois, qu'il existe une solution. Pour que le juge Beaulieu ait accepté d'être médiateur et le connaissant comme un type extrêmement sérieux, je ne peux qu'espérer en de bons résultats.

"Je sais qu'il y a possibilité de règlement, je ne sais cependant pas sous quelle forme. Mais dans mon idée, une chose est certaine, il devra y avoir une forme de réintégration quelconque et ça j'y tiens au principe de la réintégration. Pour le reste on verra, mais je n'ose pas faire de prédiction à ce stade-ci car je ne voudrais pas court-circuiter le travail de médiation du juge Beaulieu."

(Suite à la page A2, 1re col.)

- Les postes des 28 ministres
- Vaugeois a gardé son sourire
- Lalonde pas très impressionné page A-2
- Un cabinet sans trouble-fête l'éditorial de Gilles Lesage, page A-6
- Jean-François Bertrand, enfin!
- Clément Richard ravi et triste
- Tardif pourrait nettoyer la SHQ page D-2

- L'atmosphère de 76 manquait la chronique de Réjean Lacombe
- Marcoux a réalisé son rêve
- Biron a été le premier surpris
- Bérubé trace déjà des plans
- Denise Leblanc est satisfaite page D-1
- Patrons et syndicats heureux
- Parizeau content... officiellement page D-3

Flames 3, North Stars 2
page C-1

Islanders 7, Rangers 3
page C-2

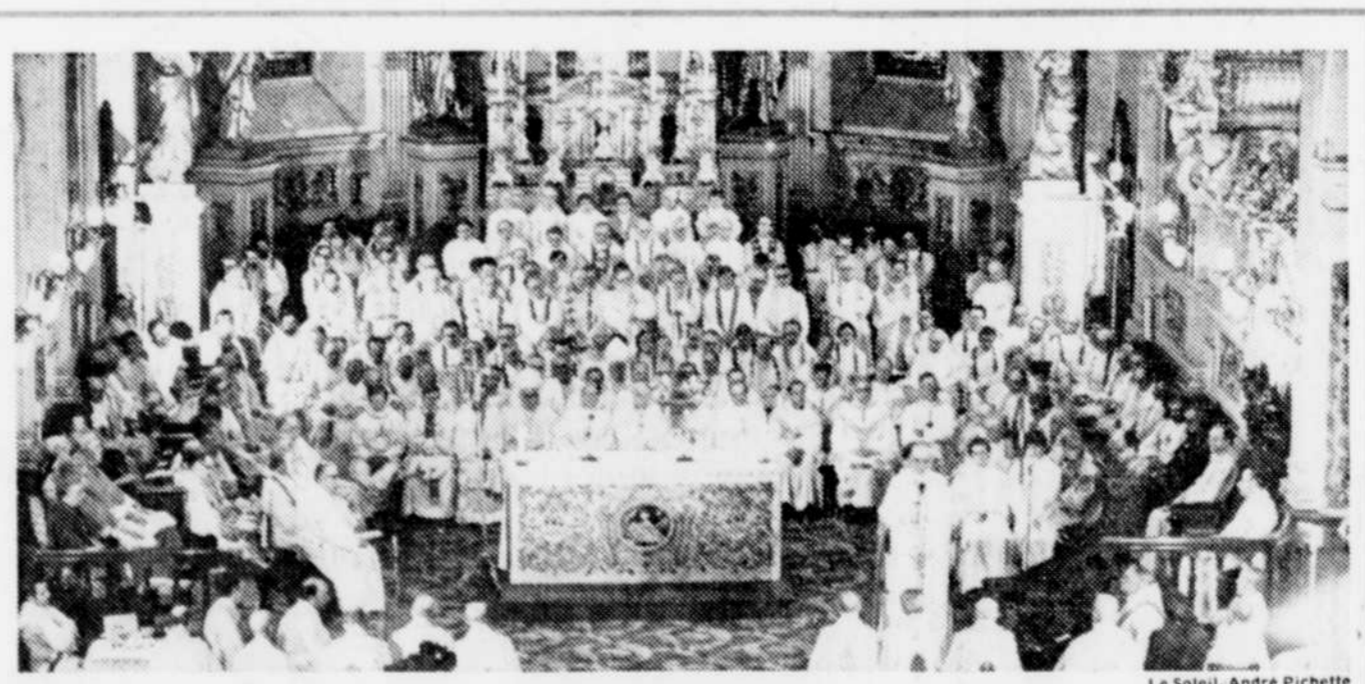
la météo de jacques bureau pour le week-end

La première fin de semaine de mai semble se préparer sous le signe du beau temps. Samedi, en dépit d'un vent nord et ouest, des températures légèrement sous la normale, le soleil devrait dominer sur presque toutes les régions. Les températures seront probablement plus élevées sur le sud-ouest du Québec. Dimanche, peu de changements pour nos régions, suffisamment de soleil, des vents moins forts et une température qui s'élève quelque peu. Au plan agricole, avec la pluie des derniers jours, un assèchement assez marqué s'installe et devrait être profitable. Toutes les activités saisonnières peuvent donc être envisagées avec plus d'optimisme au cours des prochaines journées. Pour ceux qui lorgnent sur les régions du nord-est des États-Unis, après quelques heures de pluie probablement samedi, le beau temps devrait revenir dimanche. Chez nous... une réussite semble possible... beau temps pour la fin de semaine.

autres détails en D-5



Le nouvel archevêque de Québec reçoit les hommages de l'ex-archevêque.



Des représentants du clergé et de la hiérarchie catholique ont pris place dans le chœur de la cathédrale de Québec pour participer à l'intronisation de Mgr Louis-Albert Vachon.

Mgr Vachon intronisé

par Jean MARTEL

C'est au cours d'une cérémonie solennelle que Mgr Louis-Albert Vachon a été intronisé 12e archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne. Cette cérémonie, qui s'est déroulée hier soir à la cathédrale Notre-Dame de Québec, a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Tous ces gens s'étaient rendus à l'église pour accueillir celui qui allait succéder au cardinal Maurice Roy.

Dès le début de la cérémonie, le cardinal Roy a signifié à l'auditoire qu'il en était à ses dernières minutes comme administrateur du diocèse. Après un bref exposé dans

lequel il a exprimé ses sentiments de fidélité à son successeur, il a été longuement applaudi par la foule. Tous se sont levés pour saluer celui qui, pendant 35 ans, a présidé aux destinées de l'Église diocésaine et même canadienne.

L'assistance nombreuse qui prenait place, dans la cathédrale, hier soir, comprenait des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de plusieurs organismes religieux et civils, de la hiérarchie catholique, des autres Églises, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, religieux et laïques.

Assis aux côtés du cardinal Roy se trouvaient le pro-nonce

apostolique au Canada, Mgr Angelo Palmas, et le cardinal G. Emmett Carter, de Toronto.

Au cours de la cérémonie, on a demandé au conseil presbytéral et au conseil de pastorale du diocèse de Québec de se joindre aux chanoines du chapitre pour accueillir le nouvel archevêque. On a fait lecture des lettres apostoliques remises par le pro-nonce; ces lettres indiquent que le pape Jean-Paul II a accepté la démission du cardinal Roy et a nommé Mgr Vachon au poste d'archevêque de Québec.

L'intronisation proprement dite a été faite par Mgr Paul Gré-

(Suite à la page A2, 1re col.)

sommaire

Annonces classées D-5 à D-18
Arts et spectacles C-5 à C-8
Bridge D-17
Carrières et professions A-12
Décès D-19
Économie-finances A-10 à A-12
Éditorial A-6
Feuilleton C-8
Horoscope D-6
Information régionale A-4 et A-5
Mot mystère D-5
Mots croisés D-6
Ou aller à Québec C-8
Page des lecteurs A-8
Page documentaire A-7
Patron D-15
Pierre Champagne A-9
Sport C-1 à C-4
Télévision D-19 et C-5

Vaugeois trouve l'éviction dure à avaler

par Paul BENNETT

Encore abasourdi par la nouvelle de son éviction du nouveau Conseil des ministres, l'ancien ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, n'a cependant pas perdu son grand sourire bon enfant. Mais ce n'est là qu'un "sourire de circonstance" comme il l'admettra, gêné, aux journalistes qui l'entourent et le mitraillent de questions comme pour mieux tourner le fer dans la plaie. Car derrière le sourire affiché pour la galerie gronde la colère d'un homme qui, ironie du sort, connaît aujourd'hui la même déchéance, au niveau du prestige politique, que son prédécesseur aux Affaires culturelles, l'ex-député de Chauveau Louis O'Neill.

M. Vaugeois admet lui-même qu'il a été "surpris" par la décision du premier ministre René Lévesque de ne pas recourir à ses services au sein du nouveau cabinet. Il se raccroche toutefois à un espoir.

Sur un ton énigmatique, il ajoute que le premier ministre lui a promis "quelque chose de tough et de motivant", refusant toutefois de préciser de quoi il pourrait s'agir.

Il ne nie pas que cette nouvelle mission pourrait être reliée à la préoccupation qu'il a toujours nourrie pour la revalorisation du rôle des députés. Avant de devenir ministre, M. Vaugeois s'était souvent interrogé publiquement sur le rôle des simples députés à l'Assemblée nationale et sur le fonctionnement des commissions parlementaires.

Il ne serait donc pas surprenant que M. Vaugeois soit nommé dès aujourd'hui adjoint parlementaire du ministre délégué à la Réforme parlementaire, M. Claude Charron, pour s'occuper de ce dossier "chaud", du moins aux yeux des 51 députés du Parti québécois qui n'ont pas accédé au Saint des Saints!

Mais un poste d'adjoint par-

lementaire n'est évidemment pas un poste de ministre et la pilule est d'autant plus dure à avaler pour un homme qui a cumulé à un certain moment les postes de ministre des Affaires culturelles et de ministre des Communications.

Député de Trois-Rivières depuis 1976, M. Vaugeois accéda pour la première fois au cabinet en février

1978, alors que Louis O'Neill dut lui céder le portefeuille des Affaires culturelles pour ne conserver que les Communications.

Puis, en septembre 1979, le premier ministre Lévesque décidait de renvoyer M. O'Neill à l'arrière-banc confiant à M. Vaugeois les Communications en plus des Affaires culturelles.

L'étoile du député de Trois-Rivières commença à pâlir lorsque, en octobre 1980, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, fut appelé au cabinet pour reprendre des mains de M. Vaugeois le ministère des Communications. Depuis hier, M. Vaugeois a tout perdu, y compris son poste de vice-président du Conseil du trésor.

Lévesque a manqué d'imagination (Lalonde)

Le député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, n'a pas été très impressionné par le nouveau cabinet présenté hier par le premier ministre.

"M. Lévesque a manqué de soufflé, a déclaré M. Lalonde au cours

d'une entrevue téléphonique avec LE SOLEIL, il a également manqué d'imagination."

Malgré l'arrivée de six nouvelles figures et l'éviction de deux anciens ministres, le député de Marguerite-Bourgeoys estime que le nouveau ca-

binet ne marquera aucune différence avec l'ancien puisque les titulaires des portefeuilles les plus significatifs selon lui (Finances, Affaires intergouvernementales, Justice et Éducation) demeurent inchangés.

"C'est un gouvernement qui vieillit, et qui va vieillir encore plus vite parce que c'est dans un deuxième mandat qu'on voit mieux les rides."

M. Lalonde, qui est le critique financier de son parti, s'est dit heureux de ce que le Conseil du trésor ait été dissocié du ministère des Finances, ce qui devrait permettre un meilleur contrôle des dépenses publiques.

Le critique libéral s'inquiète toutefois de voir le ministère des Coopératives et Institutions financières passer sous la coupe de M. Jacques Parizeau.

Evoquant ensuite la nomination

de M. Rodrigue Biron au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Lalonde se demande "comment il pourrait faire mieux comme ministre que comme chef de l'Union nationale". Selon lui, il s'agit simplement "d'un échange de bon procédé".

Quant au maintien de M. Guy Tardif malgré les allégations de patronnage au sein de la Société d'habitation du Québec, le député libéral estime que "M. Lévesque ne pouvait pas ne pas lui donner l'absolution puisqu'il était lui-même impliqué dans cette affaire".

Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir les commentaires de M. Claude Ryan. Au bureau du chef de l'Opposition, on a expliqué que son horaire était trop chargé pour lui permettre de répondre aux questions.

Deux départs...

(Suite de la première page)

comme ministre délégué à l'administration et président du Conseil du trésor.

L'autre plus grande surprise de la journée est sans contredit la nomination de M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale jusqu'au débat référendaire, à l'important poste de l'Industrie et du Commerce. L'étonnement se lisait sur le visage des invités à la cérémonie d'hier après-midi et les commentaires ont vite courus de bouches à oreilles. M. Biron remplacera M. Yves Duhaime. Ce dernier prendra charge du ministère de

l'Énergie et des Ressources.

M. Denis Lazure laisse le "monstre" des Affaires sociales pour le ministère d'État au développement social.

Le premier ministre a par ailleurs voulu laver une nouvelle fois la réputation de M. Guy Tardif en lui confiant le poste de ministre délégué à l'habitation et à la protection du consommateur. M. Tardif est passé dans le hachoir à viande de l'opposition à l'Assemblée nationale en novembre et décembre derniers à la suite d'irrégularités relevées dans l'ad-

ministration de la Société d'habitation du Québec dont il avait la responsabilité.

Un autre sujet d'étonnement qui a fait jaser est l'absence sur une banquette ministérielle de Mme Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois et identifiée à l'aile gauche du PQ. Mme Harel était aussi chargée de l'intérieur du parti du dossier de la condition féminine.

MM. David Payne et Robert Dean n'ont pas été appelés.

Certains ministres considérés comme de bons soldats de deuxième ligne par M. Lévesque dans les dernières années ont eu droit à des promotions. M. François Gendron passera ainsi de la Fonction publique au ministère d'État à l'aménagement et conséquemment au comité des priorités. M. Pierre-Marc Johnson passe des Institutions financières où il n'était qu'en transit aux Affaires sociales et M. Michel Clair, du Revenu aux Transports.

M. Clément Richard laisse par contre les Communications, où il venait à peine de défaire ses bottes, pour les Affaires culturelles.

M. Gérald Godin qui a réussi le tour de force, pour un péquiste, de se faire élire par des représentants des groupes ethniques, sera ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Dix ministres conservent leurs postes, ce sont:

MM. Jacques-Yvan Morin, Claude Morin, Claude Charron, Marc-A. Bédard, Bernard Landry, Pierre Marois, Jacques Léonard, Jean Garon, Marcel Léger et Lucien Lessard.

Pour ce qui est des répartitions régionales, la région de l'Est du Québec est la grande gagnante avec deux nouveaux ministres, Mme Denise Leblanc et M. Alain Marcoux.

La grande région de Québec perd un ministre, M. Denis de Belleval, mais en gagne deux au bilan total. Mme Pauline Marois (La Peltre) et M. Jean-François Bertrand (Vanier) accèdent au sanctuaire, ainsi que M. Biron (Lotbinière).

Affaire...

(Suite de la première page)

Les autres commentaires ont été confiés au SOLEIL par des membres influents du conseil de la CUQ qui ont préféré conserver l'anonymat.

L'un d'eux a été très clair dans ses propos qu'il a résumés ainsi: "Tout semble en bonne voie de se régler et c'est tant mieux, car il y a beaucoup de dossiers plus importants que celui-là dont la CUQ devrait se préoccuper et, pour cette raison, je souhaite que le conseil de la CUQ règle cette affaire de la façon la plus intelligente et la plus gracieuse possible. Tout ce que je veux, c'est que justice soit rendue..."

Il avait auparavant signalé qu'il avait assisté au caucus d'hier soir et

que les membres présents avaient donné "un mandat suffisamment clair et suffisamment large à l'exécutif pour qu'un règlement soit négocié très rapidement. Pas question de prendre de décision en catimini... Ce caucus n'aurait jamais dû avoir lieu, cette affaire aurait pu être réglée bien avant, en réunion régulière".

Quant aux commentaires d'un autre conseiller de la CUQ, ils ont été les suivants: "Le caucus n'a pas été extraordinaire, sauf que je peux dire que les choses s'achèment vers un règlement prochain. Je ne peux rien ajouter de plus, si ce n'est que le juge Beaulieu est très efficace comme médiateur..."

l'avenir; à ce titre, c'est un prophète, parce qu'il va à l'essentiel."

Pour Mgr Vachon, le bon pasteur n'entre pas par effraction, il entre par la porte. Il connaît l'Église du dedans et du dehors. Il est porteur d'une religion qui lance des appels. Aussi les fidèles le suivent-ils.

Au cours de son homélie, Mgr Vachon a signalé qu'une Église nouvelle était en train de se former ici comme ailleurs. "Que les pasteurs prennent les devants, a-t-il dit, de grandes tâches les attendent. L'Église est passée par de profondes mutations. Il faut rebâtir un peuple de disciples de Dieu."

Selon lui, il faut faire une relecture de l'Évangile en n'oubliant aucun passage et non pas en choisissant les extraits qui font notre affaire.

Enfin, Mgr Vachon, qui voulait s'adresser non seulement à ceux qui adhèrent à l'Église, mais aussi à ceux qui s'en sont éloignés, a dit qu'il recueillait tous les sentiments qui animent les coeurs de façons diverses.

La célébration une fois terminée, tous les participants ont été invités à se rendre au séminaire pour donner la main au nouvel archevêque.

Mgr...

(Suite de la première page)

goire, archevêque de Montréal, et Mgr Joseph MacNeil, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Les deux prélats ont conduit Mgr Vachon à son siège. De là il a reçu du prêtre la croce, signe de la charge pastorale.

Enfin, tous les évêques sont allés donner l'accolade au nouvel archevêque. Certains d'entre eux venaient de très loin, particulièrement de Terre-Neuve et de l'Alberta. Presque tous les évêques québécois assistaient à la cérémonie.

Une fois la cérémonie d'investiture terminée, Mgr Vachon a célébré la messe. Pour la circonstance, il portait la croce pectorale de Mgr François de Laval, premier évêque du diocèse de Québec.

A l'homélie, il a insisté sur le pasteur par excellence qu'a été le Christ. Pour lui, le bon pasteur est un être de douceur qui n'a pas d'arrogance. C'est un être libéré qui, par le fait même, est capable de libérer les autres.

"Le bon pasteur, a-t-il continué, c'est un homme de justice et de sainteté, parce qu'il a vécu toutes les épreuves. C'est un être de miséricorde, qui reconstruit là où il y a eu des défaillances et qui croit à l'espérance. C'est une personne pacifique qui répare l'ordre du monde. C'est quelqu'un orienté vers

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
 647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 10h30
 Samedi 9h00 à 12h00
 647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION
 LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

LA QUOTIDIENNE
 (tirage de jeudi)
 1-8-1
 Informations: 643-8990

... le blouson militaire



vente de blousons 39⁹⁵

le blouson militaire coulé à la taille. Fermoir devant. Grandes poches plaquées à pression. Épaulettes et col montant. Patte de serrage aux poignets. Kaki. 5 à 13. Rég. 75.

la maison **simons**

place de l'Hotel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

twik... en pantalon harem 29⁹⁵

taille et chevilles à coulisses

le pantalon forme harem favori de twik, pour les beaux jours d'été. Pour compléter sa nouvelle allure ethnique, twik superpose à son pantalon une jolie blouse à broderie de couleurs vives.

le pantalon tout coton à taille et chevilles à coulisses. Violet, cassis, rouge, marine, lavande. 5 à 13. Rég. 37.

la blouse en coton indien à broderie de fleurs. 18.

la maison **simons**

deux magasins: place de l'Hotel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Les gars de la construction feront plus d'heures en 1981

par Jean-Charles GRENIER

Les travailleurs de l'industrie de la construction peuvent s'attendre en 1981 à une augmentation d'environ 9 pour 100 de leurs heures travaillées.

C'est la prévision que fait le service de recherches de l'Office de la construction du Québec en évaluant les effets de l'augmentation du nombre de mises en chantier de logements et de l'accroissement des travaux dans le secteur du bâtiment non domiciliaire.

Toutefois, après avoir connu en 1980 sa période la plus difficile depuis 10 ans, l'industrie de la construction demeurera malgré l'accroissement des heures travaillées en 1981, en deça de son niveau de la décennie précédente.

1980 Les perspectives quelque peu optimistes de

1981 ne font pas oublier les statistiques de 1980 qui soulignent le net recul de l'industrie de la construction.

De façon plus précise, 96.000 travailleurs ont été actifs en 1980, soit huit pour cent de moins qu'en 1979. Ces salariés ont également atteint de justesse le cas des 100.000.000 d'heures travaillées comparativement à 112.000.000 l'année précédente.

A l'échelle régionale, tous les salariés, sauf ceux de Sorel ont été moins actifs en 1980 qu'en 1979. Quant aux salariés des secteurs de Hauteville et de Chicoutimi, ils ont travaillé moins en 1980 qu'en 1979 mais davantage que la moyenne établie entre 1972 et 1979. Pour certains travailleurs, particulièrement ceux de Hull et de Sept-Îles, la diminution a été dramatique par rapport à cette

décennie. En effet, la diminution a été de 46 pour 100 à Hull et de 52 pour 100 à Sept-Îles.

Enfin, si les heures travaillées augmentent en 1981, l'office de la construction signale que le niveau d'activité demeurera nettement inférieur à ce qu'a connu l'industrie de la construction dans les années 70.

Est du Québec

Région	1980 par rapport à 1979	1980 par rapport à la moyenne de 1972 à 1979
Rimouski	-15.6%	-12.1%
Chicoutimi	-1.2%	plus 2.9%
Québec	-18.9%	-21.8%
Hauteville	-16.9%	plus 4.4%
Sept-Îles	-7.7%	-52.0%



Les 200 journalistes en grève de Radio-Canada ont offert, hier, un enterrement de première classe au droit du public à l'information devant l'édifice de la société d'Etat.

Les grévistes de R.-C. enterrent le "droit du public à l'information"

MONTREAL (D'après PC et UPC) — Les quelque 200 journalistes en grève de la Société Radio-Canada, qui en sont à leur sixième mois de grève, ont voulu marquer à leur façon, hier, cet anniversaire en organisant un "enterrement symbolique du droit du public à l'information".

Quelques dix minutes avant la mise en terre, un cortège, mi-riant mi-pleurant, avait quitté le local des journalistes en grève pour effectuer un rapide tour de pâté de maison avant de se rendre sur les lieux de la sépulture en face de Radio-Canada. Rien ne manquait: voiture de fleurs ornée d'un superbe dindon empaillé, cercueil entouré de ses porteurs, pleureuses et pleureurs vêtus de noir ou de couleurs plus riantes.

Avant de procéder à la mise en terre, un "officier du culte", venu tout droit de Rimouski a rappelé aux fidèles réunis sur le parvis du 1400 Dorchester la triste fin de cet ari assassiné dans l'indifférence.

"J'en appelle à toutes les consciences pour que cela ne se reproduise plus". Ceux qui croient que d'en être privé ne change rien ne sont que des "sépulchres blancs", a-t-il dit.

"Ce n'est pas la mort d'une solidarité, a ajouté Bernard Larin, président du SGCT, qui a salué la présence des membres de différents syndicats de Radio-Canada en négociations ainsi que celle de leurs confrères du "Devoir", porteurs d'une grande banderole.

Après une prière de circonstance ("Notre père qui est au douzième, que ton nom soit consacré, que ta volonté soit définitive"), on procéda à l'enterrement symbolique.

Après quoi, comme il est d'usage de le faire, les proches (ie. grévistes de Radio-Canada et du Devoir) se réunirent autour d'un frugal repas.

Lock-out Par ailleurs, tandis que les

Québécois d'expression anglaise se voyaient privés, hier, de la télédiffusion des matchs de la série demi-finale de hockey, la Société Radio-Canada songeait à décréter le lock-out de ses techniciens qui ont empêché la télédiffusion de certaines émissions pour accélérer les négociations.

Le directeur des relations publiques de la société, M. Robert Kirkwood, a déclaré, hier, que les "tactiques de sabotage" utilisées par les techniciens pourraient amener la société à décréter le lock-out des 900 membres du syndicat du réseau français de Radio-Canada.

"Le lock-out est envisagé, mais ceux qui ont la responsabilité de prendre une telle décision vont patienter encore un peu", a dit M. Kirkwood. "Cependant, a-t-il ajouté, ce sera sans doute la prochaine mesure qu'ils adopteront".

Rapèlons qu'après que les techniciens du réseau français eurent empêché la télédiffusion des séries de la coupe Stanley, la société a décidé d'offrir à d'autres réseaux de télévision la diffusion de ces matchs. Du côté francophone, c'est le réseau TVA qui a pris la relève dès hier soir. Du côté anglophone, les réseaux les plus importants n'ont pu se prévaloir de l'offre ayant déjà d'autres engagements.

Par ailleurs, les employés professionnels et de bureaux de la Société Radio-Canada, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, tiendront aujourd'hui une journée d'étude qui a débuté à minuit la nuit dernière.

Selon le syndicat, la décision a été prise en raison du refus de la direction de se présenter, hier matin, à la table de négociations.

Dans un communiqué, le syndicat indique que des assemblées auront lieu à travers toute la province aujourd'hui afin d'informer les syndiqués de l'état des négociations.

Forestiers Le coordonnateur entreprend une grève de la faim

par J.-Claude PAQUET du bureau du SOLEIL RIMOUSKI — Le coordonnateur national de la grève des travailleurs forestiers et de la grande corvée pour les forestiers, (CSN), M. Claude Roy, a décidé hier d'entreprendre une grève de la faim, jusqu'à ce que prenne fin la grève des forestiers de la QNS.

Dans une lettre adressée au président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, le coordonnateur de la grève des forestiers, soutient qu'en cette ère de la navette spatiale, il se vit ici au Québec une lutte dans la même foulée que celle des mineurs de l'amiante de 1949, et il ajoute que par son geste, il espère secouer les consciences léthargiques face à un problème social aussi grave.

Il nous faut penser, poursuit M. Roy, à des moyens extraordinaires pour mettre fin à la souffrance des milliers de grévistes de la forêt, et leurs familles, rappelant que le travail des forestiers est un travail saisonnier avec des conditions de travail les plus dangereuses, avec 64 morts en cinq ans et 21,700 blessés avec interruption de travail, dont plusieurs mutilés à vie.

M. Roy a annoncé le début de sa grève de la faim lors d'une

conférence de presse au cours de laquelle le syndicat national des employés en forêt de la QNS exprimait son désaccord avec le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, qui s'approprierait à livrer à compter de lundi 5,000 cordes de bois à la Québec North Shore de Baie-Comeau.

Nous n'acceptons pas, dit le porte-parole syndical, la décision des producteurs de bois de livrer du bois à la QNS alors que nous sommes en grève. Nous sommes conscients, dit-il, de l'ampleur de notre demande, mais nous croyons et réaffirmons que les intérêts supérieurs des travailleurs forestiers et ceux des producteurs de bois doivent être très sérieusement pris en considération dans la perspective de nos relations actuelles et futures.

Nos deux organisations syndicales, conclut M. Roy, n'ont rien à gagner dans une confrontation stérile, laquelle ne peut qu'à court et à long terme profiter qu'à la QNS et par conséquent, à d'autres compagnies nationales et multinationales de papier.

Par ailleurs, une réunion entre l'UPA et la CSN est prévue pour lundi prochain, à Montréal, concernant la livraison de bois à la QNS.

par Pierre PELCHAT

Les négociations reprendront fort probablement le semaine prochaine entre les représentants syndicaux des 35 travailleurs de l'Agence provinciale à Sainte-Foy en lock-out depuis près de six mois et ceux de la partie patronale.

A la suite de la demande d'une injonction par le syndicat, le conseiller juridique de la compagnie a fait savoir la semaine dernière que la partie patronale était disposée à reprendre les négociations. Ces pourparlers ont été rompus juste avant le début du lock-out en novembre de l'an dernier.

Depuis ce temps, il n'y a eu qu'une seule et brève rencontre entre les parties en février dernier en présence du conciliateur dans ce dossier. A cette occasion, la partie syndicale avait déposé une contre-proposition sur les points en litige qui portent sur les salaires, la récupération de l'ancienneté pour un certain nombre de salariés, les congés de maladie et la durée de la convention collective.

Devant ce changement d'attitude de l'employeur, la partie syndicale a convenu de retarder les procédures concernant la demande d'injonction en vue d'éviter l'emploi de représentants sur la Côte-Nord. Le syndicat estime que l'utilisation de ces employés contrevient aux dispositions anti-briseurs de grève du code du travail.

Rencontre Le président du syndicat, Daniel Légaré, prévoit que le conciliateur convoquera les deux parties pour une reprise des négociations au cours de la semaine prochaine. Il n'a toutefois pas voulu commenter outre-mesure la décision de la partie patronale de vouloir reprendre les négociations. "Nous allons attendre de voir ses propositions avant de nous prononcer", a-t-il confié hier au SOLEIL.

"L'avocat de la compagnie nous a dit que le propriétaire de l'Agence provinciale préférerait négocier au lieu de contester notre injonction en cour", a-t-il ajouté.

Il y a près d'un mois, les syndiqués (CSN) de l'Agence provinciale avaient rejeté de nouveau par un vote de 19 contre 3 les dernières propositions patronales.

Salaires En 1976 et 1977, les travailleurs de l'Agence provinciale avaient fait la grève pendant 16 mois pour négocier leur première convention collective. "A l'époque, rappelle Daniel Légaré, le patron ne voulait rien savoir du syndicat". Cette fois, les syndiqués revendiquent de meilleurs salaires. A l'expiration de la convention collective en

septembre 1980, le salaire des employés de bureau était de \$150 par semaine. Le syndicat demande que la rémunération des employés de bureau et d'entrepôt soit élevée à \$220 la première année pour un employé de moins d'un an d'ancienneté et jusqu'à \$250 par semaine pour un employé ayant trois ans d'ancienneté.

De son côté, la compagnie de distribution de périodiques a offert un salaire de \$160 par semaine à un commis de bureau avec moins d'un an de service et \$185 par semaine à celui ayant trois ans d'ancienneté pour la première année du contrat de travail.

"Nos demandes peuvent paraître élevées mais on avait tellement peu. Avec \$125 "clair" par semaine, tu ne peux pas penser vivre avec ça", a affirmé Daniel Légaré.

Il est difficile d'évaluer l'importance des augmentations salariales proposées par la compagnie, compte tenu de l'introduction par l'employeur d'une échelle de salaires qui n'existaient pas avant dans l'ancienne convention collective. D'autant plus, que le

propriétaire de l'Agence provinciale, M. Denis Jalbert, a refusé de rencontrer LE SOLEIL estimant que ses propositions n'auraient comme effet

que d'envenimer ses relations avec les lock-outés. D'autre part, les travailleurs demandent que les congés de maladie soient payables dès la première journée et qu'un certificat médical ne soit exigible qu'après la deuxième journée d'absence pour maladie.

La FTQ réclame une enquête sur Bell

MONTREAL (PC) —

Citant la "démagogie et la voracité inouïes" de Bell Canada, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de même que son affilié le Syndicat des travailleurs en communications du Canada (STCC), vont demander dans quelques jours au ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, de tenir une enquête publique sur les activités de la compagnie de téléphone.

de presse que cela était "scandaleux". Il a qualifié de "faveurs" de la part d'Ottawa les crédits reportés en impôts totalisant \$1.066 milliard depuis 1973.

Tout comme au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, la FTQ et le STCC estiment que le téléphone doit être nationalisé au Québec. Selon M. Daoust, il faudrait même se hâter avant que Bell décide de vendre sa branche téléphonique, devenue moins rentable, pour se lancer dans des secteurs plus payants comme les terminaux domestiques d'ordinateur.

Mme Marie Pilonneault, du STCC et vice-présidente de la FTQ, a dénoncé pour sa part la fermeture récente ou prochaine de bureaux de téléphonistes à Sainte-Agathe, Thetford-Mines, Sorel et Lac-Mégantic ainsi que des réductions d'effectifs à Joliette, Saint-Jérôme, Granby, Valleyfield, Drummondville et Saint-Hyacinthe.

AVIS DE VENTE A L'ENCHERE PUBLIQUE
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément à un jugement de la Cour supérieure pour le district de Québec, dossier numéro 200-14-000786-803, il sera procédé, le 19 mai 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du notaire Louis Baillargeon, au 38 rue Des Jardins, dans la Ville de Québec, (tel. 692-3813) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques, de l'immeuble appartenant à MONSIEUR JULES GIQUERE, interdit, et désigné comme suit, savoir:

DESIGNATION
Les subdivisions numéros DEUX CENT TRENTENEUF, DEUX CENT QUARANTE ET DEUX CENT QUARANTE-ET-UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (584-239, 584-240 et 584-241) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Saint-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec.

Avec la maison dessus érigée portant les numéros civiques 2271 et 2273, rue Maufais, Québec.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Signé à Québec, le 27 avril 1981

Me LOUIS BAILLARGEON
NOTAIRE
38, rue Des Jardins
Québec
G1R 4L7
Tél.: 692-3813

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
AMENAGEMENT DU PARC VICTORIA PHASE II
PROLONGATION DE DELAI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la date fixée pour l'ouverture des soumissions: "AMENAGEMENT DU PARC VICTORIA - PHASE II" qui doit avoir lieu au bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, est reportée à MARDI, LE 5 MAI 1981, A ONZE HEURES (11 HEURES) (HEURE LOCALE).

Nous rappelons que les soumissionnaires peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, Avocat
Québec, le 28 avril 1981.

LA VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
ENLÈVEMENT DES ORDURES DANS LES RUELLES
AVIS PUBLIC

Les citoyens sont priés de noter qu'à partir du lundi 4 mai 1981 et jusqu'à nouvel ordre, l'enlèvement des ordures ménagères se fera par les ruelles comme par les années passées.

A compter de cette date, les ordures devront donc être déposées dans leurs récipients, le long des ruelles, en arrière des propriétés et aux jours habituels, conformément aux dispositions des règlements concernant l'enlèvement des ordures.

Les citoyens devront aussi prendre les mesures nécessaires pour nettoyer les terrains et parties de ruelles dont ils sont les propriétaires afin de se conformer au règlement municipal no 313 concernant la propreté, la salubrité et l'hygiène dans la Ville de Québec. IL N'APPARTIENT PAS AUX EMPLOYES DE LA VILLE D'EFFECTUER CE NETTOYAGE PRINTANIER OU D'ENTREtenir LES RUELLES PRIVEES.

Le Greffier de la Ville
ANTOINE CARRIER, avocat
Québec, ce 24 avril 1981

Parcs Canada Parks Canada

APPEL D'OFFRES

Projet: 81-406
Entretien général - PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:
Administrateur des Contrats
PARCS CANADA - Région de Québec
1141, route de l'Eglise, 1er ETAGE
Case postale 10275
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
TEL.: 694-4291 (indicatif régional 418)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 13 MAI 1981.

Les soumissions devront être présentées sur les formules de Ministère et pour la totalité de l'ouvrage, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent, peuvent être obtenus à l'adresse précitée ou au:

Bureau du directeur
District de la Mauricie
465, 5e rue
Shawinigan (Québec)
G9N 1E5
TEL.: 536-2638 (indicatif régional 819)

Lieux d'examen des plans et devis
Aux deux (2) adresses mentionnées plus haut.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur intérimaire
Région du Québec
Gilles Desautniers
Québec, le 27 avril 1981.

VILLE DE BEAUPORT
avis public

Avis public est, par les présentes, donné:

1. Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport tenue le 16 mars 1981, ledit conseil a adopté le RÈGLEMENT NUMÉRO 81-334 amendant l'article 6.2.1 du chapitre 6 du règlement d'urbanisme numéro 77-080 de manière à annuler la zone 255-H-02 permettant, uniquement, les usages résidentiels et de créer avec le territoire compris dans cette zone, une zone 255-L-17 permettant les usages résidentiels et commerciaux des groupes 1 et 2 et une zone 255-H-02 permettant, uniquement, les usages résidentiels des groupes 1 et 2.
2. Que le règlement numéro 81-334 a été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement, lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 27 et 28 avril 1981.
3. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau du greffier, durant les heures de bureau.
4. Que le règlement susdit entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Beauport, ce vingt-neuvième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-un.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.

ville de SAINTE-FOY
APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15:00 heures, mercredi le 20 mai 1981, pour l'égout, l'aqueduc et la voirie dans le prolongement rue Bois de Chênes vers l'ouest, projets 54443 et 50436.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, Route de l'Église, Sainte-Foy, en présence des intéressés.

Les formules de soumissions, plans et devis sont disponibles à la division Gestion & Contrôle des Projets du Service du Génie de la Ville, 3ième étage, à l'adresse mentionnée ci-haut, moyennant la somme remboursable de cinquante dollars (50.00\$), laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions sur réception des documents de soumission en bonne condition et ceci, seulement aux entrepreneurs ayant fourni une soumission conforme et régulière.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 28ième jour du mois d'avril 1981.

L'Assistant-Greffier de la Ville
Jean-Pierre Morrow



DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (Emile "Marc Forez") — A Loretteville, le 28 avril 1981, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Emile Asselin, comédien, connu sous le nom de "Marc Forez", il demeurait avec sa nièce Edith au 181, rue Lessard, app. 220D, Loretteville. Il laisse dans le deuil sa demi-sœur Mme Laureat Martel (Lucia Gosselin), ses neveux et nièces Edith Falardeau, Jacqueline (Johnny Savard), Victor Falardeau (Thérèse Martin), Claude Falardeau (Jacqueline Audy), Denis Falardeau (Jacqueline Trudel), Béatrice (Roger Bergeron), ainsi que plusieurs arrière-neveux et nièces. Son corps ne sera pas exposé en ayant fait le don à l'Université Laval, pour fin de recherches. Un service sera chanté, samedi, le 2 mai, à 14h, en l'église de Loretteville où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. **70547**

BEAUDOIN (Louis) — Au Foyer Bonne Entente, de St-Apollinaire, le 30 avril 1981, à l'âge de 95 ans et 10 mois, est décédé M. Louis Beaudoin, époux de feu dame Alice Croteau. Il demeurait au 132, rue 116, St-Agapit, cdt Lotbinière. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai à 14h30. Départ de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée. **70547**

BEAUDOIN (Louis) — Au Foyer Bonne Entente, de St-Apollinaire, le 30 avril 1981, à l'âge de 95 ans et 10 mois, est décédé M. Louis Beaudoin, époux de feu dame Alice Croteau. Il demeurait au 132, rue 116, St-Agapit, cdt Lotbinière. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai à 14h30. Départ de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée. **70547**

BEAUDOIN (Louis) — Au Foyer Bonne Entente, de St-Apollinaire, le 30 avril 1981, à l'âge de 95 ans et 10 mois, est décédé M. Louis Beaudoin, époux de feu dame Alice Croteau. Il demeurait au 132, rue 116, St-Agapit, cdt Lotbinière. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai à 14h30. Départ de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée. **70547**

BERNARD (Aimé) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 30 avril 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Aimé Bernard, époux de dame Éléonore Nadeau. Il demeurait au 208, 64e Rue ouest. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et a été confié à la Coop funéraire de l'Anse pour crémation. Un service sera chanté lundi, le 4 mai, à 14h, en l'église St-Jérôme-de-l'Auvergne. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme André Lainesse (Roselyne), M. et Mme Jacques Samson (Michelle), M. Gilles Bernard; son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Alfred Bernard, Mme Yvette Allard-Bernard, Mme Jeanne-d'Arc Bernard, M. et Mme Vincent Nadeau, M. et Mme Anthony Nadeau, M. et Mme Marie Villeneuve, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et cousines. **70550**

BILODEAU (Joseph) — A l'hôpital Jeffrey-Hale le 29 avril 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Bilodeau, époux de dame Marie Jean, il demeurait au 1501 de L'Assomption. Les funéraires auront lieu samedi le 2 mai à 10h30. Départ du funérarium. **70550**

BILODEAU (Joseph) — A l'hôpital Jeffrey-Hale le 29 avril 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Bilodeau, époux de dame Marie Jean, il demeurait au 1501 de L'Assomption. Les funéraires auront lieu samedi le 2 mai à 10h30. Départ du funérarium. **70550**

GUY PLOUFFE (Jeannine), M. et Mme Marcel Ouellet (Laurianne), M. et Mme Léopold Bilodeau (Suzanne Perron), M. et Mme Pierre Giguère (Pierrette), ses frères et sœurs: M. et Mme Adrien Bilodeau, M. et Mme Léonce Cloutier (Bernadette), Mme Cécile Cavanagh, Mme Roméo Bilodeau (Blanche), Mme Henri Bilodeau (Rose), plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. **70547**

BOUCHARD (Suzanne) — A Québec, le 29 avril 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Suzanne Villeneuve, épouse de M. Clément J. Bouchard. Elle demeurait rue Principale, à Pointe-a-Pic. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai, à 10h. Départ du funérarium. **70547**

BOUCHARD (Suzanne) — A Québec, le 29 avril 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Suzanne Villeneuve, épouse de M. Clément J. Bouchard. Elle demeurait rue Principale, à Pointe-a-Pic. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai, à 10h. Départ du funérarium. **70547**

CASTONGUAY (Chantal Beaudet) — A Deschailons, le 29 avril 1981, à l'âge de 88 ans et 11 mois, est décédée Mme Chantal Castonguay, épouse de feu M. Hubert Castonguay. Elle demeurait au Foyer de Deschailons. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai 1981, à 11h. Départ de la résidence funéraire. **70547**

CASTONGUAY (Chantal Beaudet) — A Deschailons, le 29 avril 1981, à l'âge de 88 ans et 11 mois, est décédée Mme Chantal Castonguay, épouse de feu M. Hubert Castonguay. Elle demeurait au Foyer de Deschailons. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai 1981, à 11h. Départ de la résidence funéraire. **70547**

CASTONGUAY (Chantal Beaudet) — A Deschailons, le 29 avril 1981, à l'âge de 88 ans et 11 mois, est décédée Mme Chantal Castonguay, épouse de feu M. Hubert Castonguay. Elle demeurait au Foyer de Deschailons. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai 1981, à 11h. Départ de la résidence funéraire. **70547**

CASTONGUAY (Chantal Beaudet) — A Deschailons, le 29 avril 1981, à l'âge de 88 ans et 11 mois, est décédée Mme Chantal Castonguay, épouse de feu M. Hubert Castonguay. Elle demeurait au Foyer de Deschailons. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai 1981, à 11h. Départ de la résidence funéraire. **70547**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

DROUIN, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

RUEL (Léon) demeurait au 2661 Châteaurout; Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. **70550**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

CLOUTIER, Raynette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Laberge, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Célestine Fortier, sœur Rachel Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. **70543**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

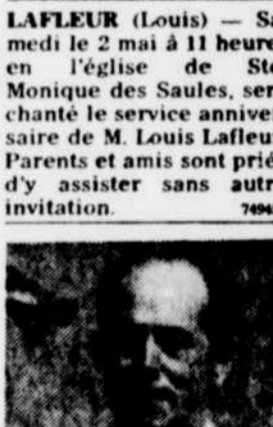
BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**



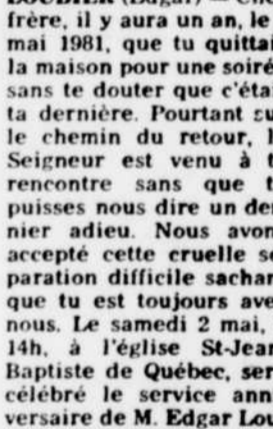
CANTIN (Léda Paradis) — Samedi le 2 mai 1981, à 11h, en l'église de St-Ambroise-de-Loretteville, sera chanté le service anniversaire de M. Ernest Trudel, époux de dame Évangéline Bourret. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. **70548**



GOSSELIN (André) — Le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Henri, de Lévis, sera chantée une messe anniversaire pour M. André Gosselin, époux de dame Juliette Dumont. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. **70548**



LOUBIER (Edgar) — Cher frère, il y aura un an, le 5 mai 1981, que tu quittas la maison pour une soirée sans te douter que c'était ta dernière. Pourtant sur le chemin du retour, le Seigneur est venu à la rencontre sans que tu puisses nous dire un dernier adieu. Nous avons accepté cette cruelle séparation difficile sachant que tu es toujours avec nous. Le samedi 2 mai, à 14h, à l'église St-Jean-Baptiste de Québec, sera célébré le service anniversaire de M. Edgar Loubier. Un merci sincère aux parents et amis qui se joindront à la famille, aux prêtres et chanteurs qui partageront notre espérance chrétienne. **70548**



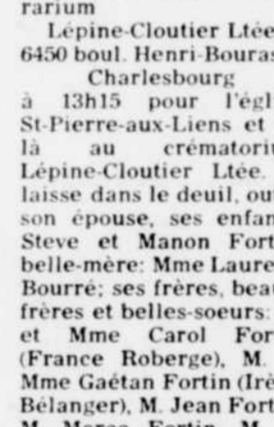
PELLETIER (Graziella Beaubien) — A Québec, le 30 avril 1981, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Graziella Beaubien, épouse de feu M. Alphonse Pelletier. Elle demeurait au 320 rue Bouffard. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai, à 10h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. **70548**



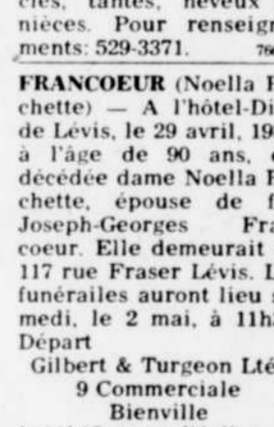
ROSS (Antonio) — Samedi le 2 mai 1981, à 17h, en l'église St-Pascal-de-Maizerets, sera célébré le service anniversaire de M. Antonio Ross, époux de dame Ernestine Pruneau. Parents et amis sont invités à assister. Merci à tous ceux qui s'uniront à la famille. **70548**



FORTIN (Marcel) — A Québec, le 30 avril 1981, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Marcel Fortin, époux de dame Francine Bourré. Il demeurait au 5146 des Pins, Orsainville. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai, à 13h30. Départ du funérarium. **70543**



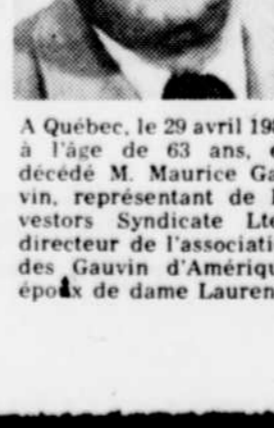
JULIEN (Lucienne Labrecque) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 avril 1981, à l'âge de 67 ans et 1 mois, est décédée dame Lucienne Labrecque, épouse de M. Fleury Julien, elle demeurait au 2000 rue du Droit, app. 82. A la demande de la défunte le corps ne sera pas exposé et a été inhumé au cimetière St-Charles. Un service sera chanté samedi, le 2 mai à 10h, en l'église St-Pie X, la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. La direction des funéraires a été confiée à la Coop. Funéraire de l'Anse. **70543**



FRANÇOISE (Noëlla Rochette) — A l'hôpital de Lévis, le 29 avril 1981, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Noëlla Rochette, épouse de feu Joseph-Georges Françoise. Elle demeurait au 117 rue Fraser Lévis. Les funéraires auront lieu samedi, le 2 mai, à 11h30. Départ. **70543**



FONTAINE (Adjudor) — A Québec, le 29 avril 1981, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adjudor Fontaine, représentant de Investors Syndicate Ltée, directeur de l'association des Gauvin d'Amérique, époux de dame Laurence. **70543**



GAUVIN (Maurice) — A Québec, le 29 avril 1981, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Maurice Gauvin, représentant de Investors Syndicate Ltée, directeur de l'association des Gauvin d'Amérique, époux de dame Laurence. **70543**

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**

BOUFFARD (Alexandrine Larochelle) — Samedi le 2 mai 1981, à 19h30, en l'église de St-Lambert, de Lévis, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Edmond Bouffard. Parents et amis sont invités. **70548**